

# RiRe UN PREMIER GALA SOUS LES AUSPICES DE DOMINIQUE MICHEL

ARTS ET SPECTACLES PAGE 1

## LA PRESSE

CRITIQUE PAR GILBERT ROZON ET NORMAND LEGAULT

### GÉRALD TREMBLAY SE SENT TRAHI

« UN BON MAIRE RÉPOND AUX ATTENTES LÉGITIMES DES CITOYENS TOUS LES JOURS. »

— LE MAIRE TREMBLAY

- > L'ENTREVUE D'ÉRIC CLÉMENT
- > LA CHRONIQUE DE RIMA ELKOURI
- À LIRE EN PAGES A2 ET A3

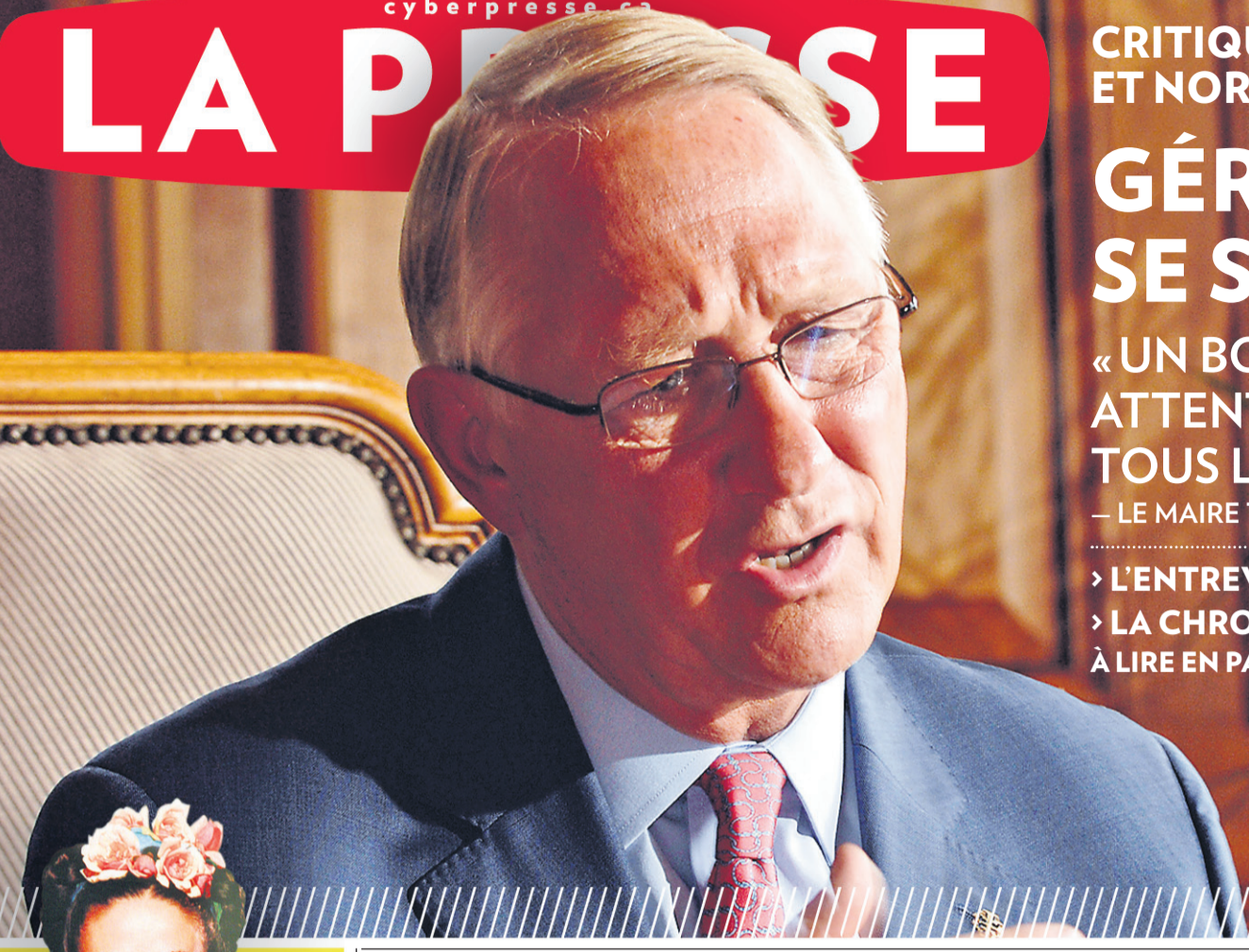


PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE



**BEAUX-ARTS**  
LA RENAISSANCE DE FRIDA KAHLO  
ACTUEL PAGE 8

**PISCINES PUBLIQUES**  
LES MONTRÉALAIS PEUVENT ÊTRE RASSURÉS  
PAGE A7

**BASEBALL**  
LE PARCOURS DES 2 CANADIENS AU MATCH DES ÉTOILES  
SPORTS PAGE 3



Mon clin d'œil  
**STÉPHANE LAPORTE**  
Le Festival des mécontents aurait beaucoup de succès.  
Venez voir mon blogue!  
cyberpresse.ca/laporte



## CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX UN PRODUCTEUR QUÉBÉCOIS DE FOIE GRAS DANS L'EMBARRAS

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Un groupe de défense des droits des animaux a infiltré le plus important producteur de foie gras du Québec, les Élevages Périgord, à Saint-Louis-de-Gonzague, près de Valleyfield. Le Réseau d'action global (RAG) présentera demain au public des images troublantes de canards malades dont on arrache la tête alors qu'ils sont tou-

jours vivants ou qu'on frappe sur des colonnes de béton. Des images qui tranchent évidemment avec le lustre du foie gras, produit gastronomique par excellence.

C'est la première fois qu'un groupe militant s'attaque ainsi à un producteur de foie gras québécois, la pratique étant fort connue en Europe ou aux États-Unis où le gavage a été une cible de choix l'année dernière. «Un de nos

sympathisants a été engagé chez Élevages Périgord et a filmé les activités avec une caméra cachée», explique Andrew Plumbly, du RAG. Les images ont été remises à la police locale parce que, selon le groupe, certains actes sont carrément illégaux. La loi fédérale interdit que l'on inflige une souffrance injustifiée à des animaux.

> Voir FOIE GRAS en page A12

**CHASSE AUX PHOQUES**  
DES ÉCOLOS MEXICAINS S'EN PRENNENT AU CANADA  
PAGE A7

## MOSQUÉE ROUGE L'ARMÉE DONNE L'ASSAUT



PHOTO AAMIR QURESHI, AFP

APRÈS L'ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS DE LA DERNIÈRE CHANCE, L'ARMÉE PAKISTANAISE A LANCÉ, AUJOURD'HUI À L'AUBE, L'ASSAUT CONTRE LA MOSQUÉE ROUGE FONDAMENTALISTE D'ISLAMABAD, AFIN D'Y DÉLOGER DES ISLAMISTES RETRANCHÉS À L'INTÉRIEUR AVEC DES OTAGES. DES BÂTIMENTS SERAIENT EN FEU ET LES TIRS NOURRIS D'ARMES À FEU ONT FAIT DE NOMBREUSES VICTIMES DANS LES DEUX CAMPS. À LIRE EN PAGE A16

## Les jeunes fument de moins en moins

CAROLINE RODGERS

Les jeunes fumeurs sont de moins en moins nombreux au pays, révèle une enquête de Santé Canada. En 2006, 15 % des Canadiens de 15 à 19 ans ont fumé de manière occasionnelle ou quotidienne, comparativement à 18 % entre 2003 et 2005.

Au Québec, le taux de tabagisme est légèrement supérieur à la moyenne canadienne, avec 18,3 %. «Les progrès sont très bons si on regarde les chiffres sur huit ans», constate Mario Bujold, directeur général du Conseil québécois sur le tabac et la santé. En 1999, le taux de tabagisme chez les jeunes était de 36 %.

«L'interdiction de fumer sur les terrains des écoles donne un message plus clair aux jeunes. Ils se rendent compte qu'il y a de moins en moins d'endroits où fumer», explique M. Bujold. D'autres mesures comme l'accès plus difficile aux cigarettes, leur prix et les campagnes de sensibilisation entrent également en ligne de compte.

Les normes sociales et l'effet d'entraînement jouent aussi un rôle important: «Souvent, on fume pour faire partie de la gang.

> Voir TABAC en page A14

**FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL**  
**« LE FESTIVAL VOGUE ALLÈGREMENT »**  
 — ALAIN SIMARD  
 ARTS ET SPECTACLES PAGE 1



**Vous entendez mais ne comprenez pas toujours !**  
**Nouvelle technologie 100% numérique**  
 - Réduction des bruits de fond - Maximisation de la parole  
 Une prothèse auditive SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE selon les règles de la RAMQ.

**Laflamme & Associés**  
 Audioprothésistes depuis plus de 30 ans  
**(514) 849-4500**  
 Montréal, 525, rue Sherbrooke Est  
 www.laflammeetassocies.com  
 Longueuil, Saint-Hilaire, Saint-Jean, Laval, Granby - 1 800 422-6181

Adaptée avec précision à vos besoins!

Le modèle illustré n'est pas couvert par la RAMQ.

## FESTIVALS LA GROGNE DES PROMOTEURS

## GÉRALD TREMBLAY

Dépité, Gérald Tremblay. Le maire de Montréal ne comprend pas pourquoi il a les organisateurs de festivals aux trousseaux. Gilbert Rozon, Normand Legault et d'autres encore trouvent qu'il est compliqué de faire affaire avec la Ville. Et lourd. Montréal investit dans ces manifestations, il fournit les services, mais les taxes perçues prennent la route de Québec et d'Ottawa, plaide le maire. Qui en appelle à la solidarité, mais sans proposer de solutions concrètes.

ÉRIC CLÉMENT

Estimant injustes les critiques dont il a été l'objet ces derniers jours de la part de Normand Legault et surtout de Gilbert Rozon, le maire de Montréal Gérald Tremblay appelle au « respect mutuel » et à la « solidarité » afin d'aller groupés à Québec et Ottawa réclamer le levier politique et économique nécessaire au rayonnement de la métropole.

C'est un Gérald Tremblay déçu, et qui s'est senti d'une certaine façon trahi par ses partenaires, qu'a rencontré *La Presse*, hier.

Trois jours après les critiques du patron de *Juste pour rire* sur le fait que Montréal puisse envisager de faire payer aux producteurs de festivals les coûts du service de police, comme à Toronto, la publication de l'article « L'amertume de Normand Legault » en une de notre journal, hier, a décidé le maire à réagir.

« Des frustrations sont exprimées et c'est ma responsabilité comme maire d'en prendre note », dit-il, avant d'ajouter : « C'est injuste car cela fait six ans que j'essaie de convaincre les gouvernements de reconnaître la métropole de Montréal »

avec une autonomie fiscale et administrative.

Gérald Tremblay ne comprend pas pourquoi ces partenaires l'ont critiqué alors qu'il les a rencontrés l'hiver dernier avec d'autres gens d'affaires pour les sensibiliser à la situation financière de Montréal et leur parler de sa stratégie.

« Je leur avais dit qu'on réclamait de Québec un pouvoir habilitant pour des taxations additionnelles, mais que notre première demande, c'est de partager d'une façon différente les revenus générés par la métropole », a-t-il dit.

## Pas simple de faire affaire avec Montréal

MARIE-ÈVE BLAIN-JUSTE ET SOPHIE OUIMET-LAMOTHE

La sortie de Gilbert Rozon contre l'administration Tremblay continue de faire des vagues. Un constat ressort chez les organisateurs d'événements : faire affaire avec la Ville de Montréal, c'est compliqué.

Les organisateurs du Tour de l'Île de Montréal se heurtent chaque année à la lourdeur de l'administration municipale. « La nouvelle dynamique de la Ville rend les choses de plus en plus difficiles pour nous », explique Joëlle Sévigny, directrice générale de Vélo Québec Événements. Selon elle, tracer le parcours du Tour est devenu un véritable cauchemar.

Il y a d'abord eu les fusions, puis les défusions. Résultat : les organisateurs doivent maintenant négocier avec plusieurs arrondissements, qui ont chacun des contraintes et des exigences. « Quand on organise un événement de 50 kilomètres qui traverse sept ou huit arrondissements, tout le monde a son petit mot à dire, commente M<sup>me</sup> Sévigny. On se promène avec notre bâton de pèlerin et il faut aller prêcher. »

« Politiquement, personne ne remet en question la pertinence du Tour de l'Île », poursuit-elle. Mais sur le terrain, les choses se passent autrement. « Quand vient le temps de tracer un parcours, on se bute au phénomène du "pas dans ma cour" », constate M<sup>me</sup> Sévigny.

Elle refuse toutefois de jeter le blâme sur l'administration Tremblay. « Notre premier part-



L'Impact en est à sa dernière saison au centre Claude-Robillard. Les relations entre la Ville et l'équipe de soccer ont toujours été bonnes.

naire, c'est la Ville de Montréal », souligne-t-elle.

Les organisateurs du festival gai Divers/Cité s'insurgent eux aussi contre la Ville, mais pas pour les mêmes raisons. Suzanne Girard, codirectrice de l'orga-

nisme, dénonce le « manque endémique de financement » à la Ville de Montréal. « Au Bureau des festivals, les budgets sont gelés depuis 10 ans, dit-elle. Mais le nombre de festivals a doublé, voire quadruplé depuis. »

Une situation qui n'avantage personne. « Tous les festivals en souffrent », note M<sup>me</sup> Girard.

**Les événements sportifs épargnés**

Eugène Lapiere, directeur de la

Coupe Rogers, se dit solidaire des autres organisateurs de grands rendez-vous culturels ou sportifs, mais ne partage pas leurs soucis. « De mon côté, je peux comprendre les autres événements, mais je ne peux pas me comparer à eux », exprime-t-il. « La Coupe Rogers n'est pas un événement de rue qui a besoin de beaucoup de sécurité », dit-il. Rappelons que la Ville pourrait facturer les services de sécurité aux grands événements lucratifs.

« On a une excellente relation avec la Ville, avec l'arrondissement surtout, et on travaille beaucoup ensemble », ajoute M. Lapiere. Il rappelle d'ailleurs l'appui donné par Montréal lors de la réfection du stade Jarry en 1996. La Ville avait alors cédé gratuitement le terrain et avait investi quatre millions de dollars dans les travaux. « C'est ça qui a permis de garder l'événement de tennis ici », indique-t-il.

Du côté de l'Impact, « les relations sont plutôt bonnes », estime Patrick Vallée, porte-parole de l'équipe de soccer. Cette dernière, qui loge actuellement dans les installations de la Ville, aura bientôt son propre stade. « C'est notre dernière année au centre Claude-Robillard », relève-t-il, avec un sourire dans la voix.

SUR CYBERPRESSE.CA



ÉVÉNEMENTS

La grogne des organisateurs d'événements envers la Ville de Montréal est-elle justifiée? Répondez sur [www.cyberpresse.ca](http://www.cyberpresse.ca)

## FINANCEMENT DES GRANDS ÉVÉNEMENTS À MONTRÉAL

Nom de l'événement	Budget d'opération	Subventions de la Ville de Montréal	Retombées économiques (selon des données fournies par les organisateurs)
Festival des films du monde	5 millions	50 000 \$	30 millions
Festival Montréal en lumière	5 millions	100 000 \$	Non disponible
Francofolies	Estimé à 8,3 millions	75 000 \$	17 millions
Festival international de jazz de Montréal	22 millions	110 000 \$ (plus 416 000 \$ offerts en services par la Ville)	158 millions
Festival Juste pour rire	23 millions (40 millions si on inclut le volet télévision)	100 000 \$*	100 millions
Festival Divers/Cité	1,34 millions	30 000 \$	12 millions
Grand Prix du Canada	40 millions	0 \$	75 millions



Grand Prix du Canada

PHOTO BERNARD BRAULT. LA PRESSE ©

\* 100 000 \$ ont été ajoutés pour le 25<sup>e</sup> de JPR par la Ville

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

## SOMMAIRE

Amusez-vous!	SPORTS 6	Forum	A 15
Astrologie du jour	AFFAIRES 10	Horaire télévision	ARTS 4
Bourses	XXX 0	Monde	A16 et 17
Décès	AFFAIRES 10 et 11	Petites annonces	AFFAIRES 4 et 9

Météo

Généralement ensoleillé, maximum 26, minimum 19. AFFAIRES 12



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE ©

Le maire Gérald Tremblay a accordé hier une courte entrevue pour répondre aux attaques des gens d'affaires montréalais, trois jours après le début de la fronde lancée par Gilbert Rozon. Un réplique livrée avec une certaine amertume.

FESTIVALS LA GROGNE DES PROMOTEURS

# SE SENT TRAHI

Le maire a redit que l'organisation de festivals est très favorable pour la notoriété de Montréal, mais ne rapporte rien, financièrement parlant. Au contraire. « On investit 4 millions en services pour ces festivals et un million en aides financières, dit-il. Les revenus vont aux deux ordres de gouvernement, avec la TPS et la TVQ, et nous, on paie les factures... »

Il espère que Normand Legault et Gilbert Rozon discuteront avec lui avant la tenue du Sommet montréalais de la culture, l'automne prochain.

Député montréalais, le ministre du Développement économique,

de l'Innovation et de l'Exportation, Raymond Bachand, n'était pas disponible, hier, pour expliquer pourquoi les libéraux au pouvoir depuis 2003 n'ont toujours pas transmis à Montréal le pouvoir dont la métropole a besoin pour rayonner. Son attachée de presse, Isabelle Mignault, a fait valoir que le projet de loi 22 déposé en juin « est une réponse rapide et efficace à une importante requête du maire Tremblay ». Mais le maire est loin de l'avoir compris de cette façon.

Comme le milieu politique, économique, artistique et culturel le fait à Toronto de façon harmo-

nieuse, le maire appelle donc à « une solidarité collective fondamentale » pour, de façon concertée, réclamer le dû de Montréal à Québec. « Si on n'est pas capable de s'entendre et si on se divise sur la place publique, on ne fait que donner des arguments aux gouvernements supérieurs qui diront qu'on ne s'entend même pas entre nous. »

**Félicitations pour Gilbert Rozon**

Personnellement attaqué par Gilbert Rozon qui déclarait dans *La Presse* samedi qu'il était « temps » que Gérald Tremblay « devienne un bon maire », ce

dernier, ému, répond: « Pour moi, un bon maire répond aux attentes légitimes des citoyens tous les jours. Je m'occupe des nids-de-poule, des fuites d'eau, des parcs pour les enfants, des piscines, pour que les Montréalais aient un environnement favorable, et tout ça, avec des ressources limitées. »

La controverse n'a pas empêché le maire d'aller féliciter hier soir Gilbert Rozon pour le 25<sup>e</sup> anniversaire du Festival Juste pour rire. « Je vais le remercier pour son excellente contribution depuis 25 ans à Montréal et je vais le regarder dans les yeux et

lui dire "quand tu voudras me rencontrer avec les autres partenaires, on va essayer de trouver une solution". Je ne suis pas une personne vindicative. Je fais mon possible. On peut taper sur du monde tout le temps, tout le temps, tout le temps. Mais il y a une limite. Moi, je vais continuer. Cela me motive même si on aurait pu se défouler ensemble! »

« Le plus important frein de notre développement est notre attitude », a lâché Isabelle Hudon, présidente de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, en apprenant la controverse depuis son lieu de vacances.



PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE ©

Les organisateurs du Tour de l'Île de Montréal se heurtent chaque année à la lourdeur de l'administration municipale.



## RIMA ELKOURI

# Le festival de la plainte

Un nouveau festival bat son plein à Montréal depuis samedi. Le festival de la plainte des hommes d'affaires frustrés par la Ville de Montréal.

Le coup d'envoi a été donné par Gilbert Rozon, samedi, qui, dans une entrevue avec mon collègue Yves Boisvert, accusait Gérald Tremblay de manquer de leadership et menaçait de démissionner son festival. Ça s'est poursuivi dimanche, avec le président de Destination centre-ville, tout aussi mécontent, qui nous avertissait que le « volcan » venait « d'exploser » et que les gens d'affaires excédés allaient désormais hausser le ton. Au programme du lundi, il y a eu Normand Legault, plus diplomate, mais tout aussi fâché.

Rien ne va plus, donc, pour le maire Tremblay. Trois gifles en autant de jours. Après la première, le maire n'a pas dit un mot, préférant plutôt tendre l'autre joue. Après la deuxième, toujours le silence. À lui seul, ce silence illustre parfaitement bien le problème dénoncé par nos hommes d'affaires fâchés. Voilà un maire au beau milieu de la tempête. On l'interpelle, on lui crie des noms, on lui donne des coups de poing sur la gueule. On

lui demande quel est son plan. On lui demande où va la ville. Et que nous répond-il? Rien.

Finalement, deux jours plus tard, après des demandes d'entrevue répétées, le maire a accepté de parler. Rendez-vous à 16h 45, hier, à l'hôtel de ville. Dix minutes, pas plus, averti son attachée de presse. Poignée de main tendue, sourire crispé. Le maire a livré sa réplique avec une certaine amertume. Se sent-il trahi? Il ne le dit pas comme ça, mais on sent

**Voilà un maire au beau milieu de la tempête. On l'interpelle, on lui crie des noms, on lui donne des coups de poing sur la gueule. On lui demande quel est son plan. On lui demande où va la ville. Et que nous répond-il? Rien.**

pour rire, hier. Il comptait s'y rendre, avec son plus beau sourire. « J'y vais par respect pour Dominique Michel, dit-il, d'un ton solennel. Parce que je la connais depuis des années et c'est une soirée en son honneur. Je vais aussi remercier Rozon pour son excellente contribution depuis 25 ans à Montréal. »

Voilà une image qui illustre à merveille la personnalité du maire. Il reçoit une gifle de Rozon qui l'accuse d'être un

mauvais maire. Et que fait-il? Il le remercie pour son excellente contribution à Montréal! Et quoi d'autre, monsieur le maire? « Je vais regarder (Rozon) dans les yeux et je vais lui dire: "Quand tu voudras me rencontrer, on va se rencontrer avec les autres partenaires et on va essayer de trouver des solutions à des problèmes qui semblent générer des frustrations." Je vais lui dire ça. Parce que, moi, je ne suis pas une personne vindicative. »

entendez-vous donc concrètement protéger le statut de Montréal « capitale des festivals »? lui ai-je demandé. « On a une vision de Montréal. Une vision 2025... commence-t-il par dire. – Mais pour les festivals, concrètement, monsieur le maire. – J'y parle... »

Il me parle donc de « cette vision », constituée de trois priorités. D'abord, investir 55 millions à Montréal pour le Quartier des spectacles. Ensuite, il me parle

Certains l'avaient remarqué, oui, en effet.

Pour Gérald Tremblay, un bon maire, c'est d'abord quelqu'un qui répond aux attentes légitimes des citoyens. Les nids-de-poule, l'eau, la sécurité, les parcs, les piscines... Ce qu'il appelle « l'intendance ».

Ce qui fait aussi un bon maire, ajoute-t-il, c'est le fait d'avoir une vision. Et là, justement, on lui reproche de ne pas en avoir une. Ce qu'il nie, bien sûr. Comment

du « branding » de Montréal comme ville d'innovation, de savoir et de créativité qui se fera par les Centres hospitaliers universitaires. Il mentionne du même souffle le projet de couvrir l'autoroute Ville-Marie pour faire des bioparcs. Finalement, il parle d'embellir Montréal, notamment par la Société du Havre.

Quel rapport entre le CHUM, l'autoroute Ville-Marie, la Société du Havre et le statut de capitale des festivals? demandez-vous. Je cherche encore. Vous avez dit « vision »? Désolée, mais j'y vois au mieux une énumération sans queue ni tête. Aussi injuste soit-il dans sa forme, le festival de la plainte du businessman a tout de même le mérite de mettre en lumière deux ou trois choses qui ne tournent pas rond à Montréal. En particulier, ce manque de vision. Montréal sera-t-elle encore la capitale des festivals en 2025? C'est loin d'être gagné. Mais pour le statut de « capitale du lavage de la salle en public », par contre, ne vous inquiétez pas, c'est dans la poche.

– Mais pour les festivals, concrètement, monsieur le maire. – J'y parle... »

Il me parle donc de « cette vision », constituée de trois priorités. D'abord, investir 55 millions à Montréal pour le Quartier des spectacles. Ensuite, il me parle

COURRIEL  
Pour joindre notre chroniqueuse: rima.elkouri@lapresse.ca



PHOTO DAVID LJUNGGREN, ARCHIVES REUTERS

Ottawa entend investir dans l'achat de nouveaux navires de patrouille extracôtiers pour assurer la protection de la souveraineté canadienne le long des trois côtes du pays. Sur notre photo, un patrouilleur inuit en exercice à Resolute Bay.

## SOUVERAINETÉ DANS L'ARCTIQUE

# Six à huit navires s'ajouteront à la flotte canadienne

DIRK MEISSNER  
PRESSE CANADIENNE

**ESQUIMALT, C.-B.** — Le premier ministre fédéral Stephen Harper a affirmé hier avoir modifié la promesse qu'il avait faite d'utiliser d'imposants brise-glaces afin de protéger la souveraineté du Canada dans le Nord, préférant désormais avoir recours à des navires de plus petite taille, mais plus polyvalents.

Ottawa entend investir dans l'achat de nouveaux navires de patrouille extracôtiers et la mise en place d'un port en eau profonde pour assurer la protection de la souveraineté canadienne le long de chacune des trois côtes du Canada, a affirmé M. Harper.

Le premier ministre a indiqué que de six à huit navires de patrouille seraient construits au pays afin de protéger les eaux côtières canadiennes, incluant le passage du Nord-Ouest. Le coût du projet est estimé à 7 mil-

liards de dollars sur une période de 25 ans.

Pendant la plus récente campagne électorale, M. Harper s'était engagé à faire construire trois brise-glaces pour permettre au Canada d'affirmer sa souveraineté dans le Nord. À la suite d'entretiens entre des responsables du gouvernement et du ministère de la Défense nationale,

**« Le Nord est destiné à jouer un rôle beaucoup plus grand au Canada », a dit M. Harper, précisant que la valeur économique de la région était en hausse.**

Ottawa a finalement opté pour de plus petits navires, a dit M. Harper.

Les navires, qui pourront recevoir des hélicoptères, seront en mesure de naviguer dans des glaces d'un mètre d'épaisseur. Un port en eau profonde sera également mis en place dans l'extrême nord, tant à des fins commerciales que militaires, a indiqué M. Harper.

« Le Nord est destiné à jouer un rôle beaucoup plus grand au Canada », a déclaré le premier ministre, précisant que la valeur économique de la région était en hausse et que les préoccupations d'ordre environnemental, en particulier les changements climatiques, faisaient de ce secteur une priorité absolue pour le gouvernement.

Plusieurs pays, dont les États-Unis et le Japon, de même que l'Union européenne contestent les revendications canadiennes dans l'Arctique.

Le Bloc québécois s'interrogeait hier quant à la nécessité d'armer des bateaux afin de protéger le Nord. Il estimait même dangereux de négocier la souveraineté de l'Arctique de cette façon.

Le député de Saint-Jean, Claude Bachand, s'est demandé si le Canada avait vraiment besoin de nouveaux navires. Il a estimé que la négociation avec les pays qui contestent la souveraineté canadienne dans certains secteurs de l'Arctique serait beaucoup plus profitable.

M. Bachand a également dénoncé le fait que ces achats soient annoncés à la pièce, sans consultation avec la Chambre des communes, et sans plan de capacité militaire.

« Le Nord est destiné à jouer un rôle beaucoup plus grand au Canada », a dit M. Harper, précisant que la valeur économique de la région était en hausse.

« Et soyons clairs, notre gouvernement entend l'exercer, a ajouté le premier ministre. Parce que l'Arctique canadien est au

cœur de notre identité en tant que nation nordique. »

Plusieurs pays, dont les États-Unis et le Japon, de même que l'Union européenne contestent les revendications canadiennes dans l'Arctique.

Le Bloc québécois s'interrogeait hier quant à la nécessité d'armer des bateaux afin de protéger le Nord. Il estimait même dangereux de négocier la souveraineté de l'Arctique de cette façon.

Le député de Saint-Jean, Claude Bachand, s'est demandé si le Canada avait vraiment besoin de nouveaux navires. Il a estimé que la négociation avec les pays qui contestent la souveraineté canadienne dans certains secteurs de l'Arctique serait beaucoup plus profitable.

M. Bachand a également dénoncé le fait que ces achats soient annoncés à la pièce, sans consultation avec la Chambre des communes, et sans plan de capacité militaire.

## Vers un gouvernement régional du Nunavik

CLAUDE FOURNIER  
PRESSE CANADIENNE

Un pas important vers la réalisation d'un gouvernement régional du Nunavik dans le nord du Québec pourrait être franchi le mois prochain. Les trois parties impliquées souhaitent procéder à la signature d'une entente de principe en ce sens le 23 août, à Kuujuaq.

Les représentants des équipes de négociation des Inuits et des gouvernements du Québec et du Canada se sont rencontrés le 28 juin dernier pour une révision finale du texte de l'entente de principe dans ses trois versions. Tous les changements et les amendements faits au cours des dernières années de négociation ont ainsi été vérifiés.

Le gouvernement du Québec affirmait être plus à l'aise avec le mot « régional » comme qualificatif de gouvernement. Ses représentants estimaient que le mot « gouvernement » avait en français une connotation qui pouvait porter à confusion s'il n'était pas suivi du qualificatif « régional ».

Du côté des Inuits, c'était d'abord l'expression « administration régionale du Nunavik » qui était inacceptable, mais leurs négociateurs se sont mis d'accord pour employer l'expression « gouvernement régional du Nunavik ».

Cette nouvelle forme de gouvernement sera sous la juridiction du gouvernement du Québec. L'éventuel gouvernement régional sera chargé de faire la fusion de trois institutions qui s'occupent de santé, d'éducation et d'affaires municipales.

Le ministre responsable des Affaires autochtones du Québec, Benoît Pelletier, est chargé de porter le dossier à l'attention de ses collègues du Conseil des ministres au cours des prochaines semaines. Du côté fédéral, tous les efforts sont apparemment faits afin que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Jim Prentice, soit autorisé à signer l'entente. Les Inuits, représentés par la Société Makivik, et dont la négociatrice était Minnie Grey, souhaitent que l'on procède à sa signature dès l'ouverture d'un sommet qui aura lieu les 23 et 24 août.

Le nouveau gouvernement régional du Nunavik sera surtout basé sur la fusion de l'Administration régionale Kativik, la Commission scolaire Kativik et la Régie régionale des soins et des services de santé du nord. Selon les conditions de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ), ces organismes sont, en grande partie, financés par la province.

1927 CRÉATION DE VOLVO 1944 CAGE DE SÉCURITÉ 1959 CEINTURE DE SÉCURITÉ À 3 POINTS D'ANCRAGE AUX SIÈGES AVANT 1972 SIÈGE POUR ENFANTS ORIENTÉ VERS L'ARRIÈRE 1991 SYSTÈME DE PROTECTION EN CAS D'IMPACT LATÉRAL (SIPS) 1994 SACS GONFLABLES LATÉRAUX 1997 SYSTÈME DE PROTECTION EN CAS DE RETOURNEMENT (ROPS) 1998 SYSTÈME DE PROTECTION ANTI-COUP DE FOUET CERVICAL (WHIPS) 2000 SACS GONFLABLES AVANT À DOUBLE SEUIL DE DÉCLENCHEMENT 2002 CONTRÔLE STABILISATEUR ANTI-RETOURNEMENT (RSC) 2004 SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS (BLIS) 2005 RIDEAUX GONFLABLES INTÉGRÉS AUX PORTIÈRES 2007 RECONNAISSANCE DE L'IIHS

# 80

## Grand solde Volvo 80<sup>e</sup> anniversaire

NOUS CÉLÉBRONS 80 ANS DE QUALITÉ, DE DESIGN INNOVATEUR ET DE SÉCURITÉ LÉGENDAIRE AVEC DES OFFRES INCROYABLES SUR CERTAINS MODÈLES 2007.

### VOLVO XC90 2007

**2,6 %** **689 \$\***

TAUX DE CRÉDIT-BAIL 48 MOIS CRÉDIT-BAIL PAR MOIS 1 395 \$ D'ACOMPTE

ACOMPTE DE 2 695 \$ = 659 \$/MOIS  
ACOMPTE DE 1 395 \$ = 689 \$/MOIS  
ACOMPTE DE 0 \$ = 718 \$/MOIS

L'OFFRE PREND FIN  
LE 31 JUILLET

### VOLVO XC70 2007

**1,15 %** **599 \$\***

TAUX DE CRÉDIT-BAIL 48 MOIS PAR MOIS À LA LOCATION

**0 \$** **0 \$** **0 \$**  
ACOMPTE DÉPÔT DE GARANTIE PREMIÈRE MENSUALITÉ



VOLVO POINTE-CLAIRE  
15, Auto Plaza, Pointe-Claire  
(514) 630-3666  
www.volvo-pointeclair.com

UPTOWN VOLVO  
4900, rue Paré, Montréal  
(514) 737-6666  
www.uptown-volvo.com

VOLVO LAVAL  
2350, boul. Chomedey  
Laval (450) 682-3336  
www.volvodelaval.com

VOLVO ST. HYACINTHE  
855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe  
(450) 771-2305  
www.volvosthyacinthe.com

FRANKE VOLVO  
180, rue Principale  
Sainte-Agathe (819) 326-4775  
www.frankevolvo.com

VOLVO DE BROSSARD  
9405, boul. Taschereau  
Brossard (450) 659-6688  
www.volvobrossard.net

JOHN SCOTTI AUTO LTÉE  
4315, boul. Métropolitain Est  
Saint-Léonard (514) 725-9394  
www.johnscottivolvo.com



Volvo. pour la vie



# PIERRE FOGLIA

## La boxe à Radio-Canada

Il a suffi qu'un des grands boss de Radio-Canada tripe sur la boxe pour que la boxe se retrouve à Radio-Canada et cela en rupture avec la culture sportive de la maison, du moins ce qu'il en reste. Je ne me plains pas, j'adore la boxe. Je ne me plains pas mais je tremble un peu quand même: et si le grand boss en question avait été un passionné de nage synchronisée?

Deux galas de boxe ont été présentés jusqu'ici à Radio-Canada. Le combat de Sébastien Demers en Allemagne, à la fin mai. Et le combat de Joachim Alcine à Bridgeport, samedi dernier. Ces galas étaient animés par le tandem Mario Langlois-Bernard Barré. Le premier est un excellent animateur d'émissions sportives. Le second un grand connaisseur de boxe, le hic est que M. Barré est AUSSI un employé du groupe GYM auquel appartiennent Demers et Alcine et leur gérant et promoteur Yvon Michel. N'est-ce pas courir après le trouble? Ou pire, du point de vue de l'information: s'arranger pour ne pas voir le trouble quand il y en a?

Premier gala de boxe couvert par Radio-Canada en Allemagne: une honte. Les deux boxeurs d'Yvon Michel surclassés, et

même déclassés, et cela après que Sébastien Demers se fut rendu complètement ridicule par ses fanfaronnades avant le combat. Qu'en a pensé l'analyste Bernard Barré? Que du bien. S'est-il demandé pourquoi son patron Yvon Michel avait emmené ces deux boxeurs-là à l'abattoir? Pas une seconde. S'est-il demandé combien cela avait rapporté à Yvon Michel pour avoir approvisionné les Allemands en chair à canon? Pas une autre seconde. On ne parle pas d'argent dans cette émission-là. Curieusement, on ne parle pas beaucoup de boxe non plus. On fait rarara et on mène la claque. Allez les p'tits gars, ton jab, ton jab...

Le second gala s'est ouvert sur une controverse. Vendredi, ma consœur Sophie Allard révélait dans nos pages qu'Alcine avait été mis accidentellement K.O. il y a deux semaines à l'entraînement, ce que Yvon Michel aurait dû rapporter à la Régie des sports, et ce qui aurait dû entraîner des tests et peut-être nécessiter le report du combat. Samedi soir, en ouverture du reportage de Radio-Canada, Bernard Barré a qualifié la nouvelle « d'histoire de pêche », traitant implicitement ma consœur de menteuse. Ce n'est pas il y

a 15 jours que l'incident serait arrivé, a-t-il révélé, mais il y a six semaines. Et Alcine n'a pas subi un K.O., il est juste tombé et s'est relevé aussitôt.

Je suis allé aux sources, a dit M. Barré. Ah bon, et où sont-elles vos sources, M. Barré?

Au club GYM. Rappelez-nous donc pour qui vous travaillez, M. Barré?

Pour le club GYM.

On veut bien que Radio-Canada couvre la boxe, mais serait-ce beaucoup demander à Radio-Canada de la couvrir avec la même rigueur, et en appliquant les mêmes critères journalistiques que dans les autres services. Merci d'avance.

**LE MEILLEUR DES MONDES** – Pour parler du combat lui-même, disons-le puisque personne ne l'a encore dit: il fut d'un ennui total. Ce combat de championnat du monde avait l'air d'une finale des Golden Gloves de la Haute-Mauricie. Il n'y a pas eu de combat. La faute en est au tenant du titre, ce Travis Simms qui ne s'est tout simplement pas battu. Son jab trop court n'a jamais rien touché, ses crochets ne sont jamais sortis, il a passé son temps à ne pas boxer, et à donner l'impression

qu'il attendait déjà le match revanche. Joachim Alcine a certainement mérité sa victoire, reste que c'est une victoire par défaut.

Vers la mi-combat, me semble avoir entendu Mario Langlois susurrer que ce n'est pas un match qui passerait à l'histoire, mais jamais n'a été dite la criante évidence: c'est platte!

Pouvez pas imaginer comme ça me tue. Tout est comme ça, tout le temps. Voltaire a écrit *Candide* pour dire que « tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles », je me propose d'écrire la suite, cela va s'appeler *Ducon* et ce sera pour dire que tout est pour le mieux, *anyway*.

Le show n'est plus jamais platte. L'épouvantable *D'Elles* de Céline ne peut pas être platte, c'est Céline. *Nitro*, c'est pas platte, c'est un genre. Le Canada à la coupe des U-20, c'est pas platte, ils apprennent. La boxe à Radio-Can, ça ne peut pas être platte, c'est l'idée d'un grand boss. Et ta sœur, Ducon? Elle fait le poirier pas de culotte? Tu vois, elle non plus, elle est pas platte.

Ça dépend du point de vue, vous savez! Du point de vue des Haïtiens, c'est une belle victoire. On est en train de faire de la lucidité une question de perspec-

tive alors que c'est surtout une question de distance par rapport à l'objet. Juste un petit pas en arrière et qu'est-ce qui reste?

Il reste deux soirées de boxe à Radio-Canada merdiques.

**MON AMI RÉJEAN** – Je lis Réjean Tremblay depuis au moins 30 ans et jusqu'ici, j'ai toujours compris tout ce qu'il disait, d'une part parce que ce n'est pas un difficile à comprendre, mais surtout parce que je suis intelligent. Sauf l'autre jour, j'ai pas compris. Réjean parlait de Daniel Brière. Réjean est d'avis que Bob Gainey n'a pas fait ce qu'il fallait pour obtenir les services de Brière. La preuve, nous dit Réjean, Gainey n'est pas allé rencontrer Brière personnellement, il a envoyé le secrétaire de route de l'équipe. Réjean illustre par un exemple. Le sien. Quand Pierre Péladeau, raconte-t-il, m'a offert le poste d'éditeur du *Journal de Montréal*, il ne m'a pas envoyé une de ses secrétaires...

Si tu me permets, Réjean, c'est un exemple à contrario un peu nul, parce que finalement, Dieu merci, tu n'es jamais allé au *Journal de Montréal*, alors que si Péladeau t'avait envoyé une de ses secrétaires, héhé, ho ho...

## Cinquième rencontre continentale des femmes autochtones des Amériques

# « Il faut revenir au matriarcat »

LOUISE LEDUC

À Kahnawake, il y a des maisons. Des voitures aussi. Isabel Ortega, fraîchement débarquée de Bolivie, en est très étonnée. « Je croyais que les gens vivaient dans des tentes et cultivaient le maïs. De quoi vivent les autochtones d'ici, s'ils n'ont pas de grandes terres à cultiver? »

Présidente du Parlement indigène des Amériques, Isabel Ortega est l'une des 200 participantes à la Cinquième rencontre continentale des femmes autochtones des Amériques, qui a commencé hier, à Kahnawake. Les participantes viennent pour beaucoup du Canada, mais aussi, donc, de Bolivie, du Pérou, du Panama, du Chili, du Nicaragua, du Venezuela et des États-Unis.

Leur but est de discuter et d'échanger des informations sur la situation des femmes autochtones qui, malgré les apparences, n'est pas si différente d'un continent à l'autre, a déclaré Ellen Gabriel, organisatrice du sommet. « Même si certaines d'entre nous viennent

de pays nordiques, d'autres, du Sud, nous avons beaucoup de problèmes communs: violence conjugale, racisme, hauts taux de suicide chez nos jeunes, disparition des langues autochtones, réchauffement climatique... »

Ce constat fait, encore faut-il trouver des solutions. « Dans le temps, c'étaient les femmes qui choisissaient les chefs, et quand ils ne faisaient plus l'affaire, elles les renvoyaient, dit Dorris Peters, originaire de la Colombie-Britannique. Il faut revenir au matriarcat. »

« Si la rencontre ne réunit que des femmes, c'est parce qu'elles sont plus intéressantes, déclare sans détour Floriselda Peña. Les hommes ne sont pas intéressés par la sauvegarde des traditions. Ce sont les femmes qui maintiennent les coutumes vestimentaires, ce sont les femmes qui se battent pour la sauvegarde de notre identité. »

« Le machisme est encore très présent dans nos communautés, déplore dit Anik Sioui, de la communauté huronne-wendat. Il

y a des raisons à cela. Comme le disait une aînée ojibwe, la femme doit commencer par se guérir elle-même. Ensuite seulement pourra-t-elle guérir sa famille, et ensuite, sa nation. Ça prend du temps, parce que ça passe par la transmission de nos valeurs. »

Entre ces discussions autour du matriarcat et de la nécessité de remettre la femme au cœur du leadership autochtone, les hommes

ne faisaient pas très bonne figure, hier, à Kahnawake. John Cree, un ancien de Kanesatake, s'est quand même hasardé au micro, sans donner dans la rupture de ton. « Les femmes sont nos fondations, ce sont nos guides, ce sont elles qui nous apportent la discipline. »

Les femmes approuvaient, d'autant que dans la réalité, en dehors de cette conférence pro-femmes, les statistiques brossent

un tableau autrement plus triste. Selon le Fonds de recherche sur la société et la culture du gouvernement du Québec, chaque année, quelque 100 000 femmes victimes de violence conjugale doivent fuir leur domicile pour habiter dans un refuge. Le taux d'homicide contre les femmes autochtones est huit fois plus élevé que chez les femmes non autochtones.

**JONES NEW YORK**

SOLDE SEMI-ANNUEL

**50%**  
de rabais et plus  
sur marchandise sélectionnée

**OGILVY** Tailles 4 à 6 - Tailles 2p à 14p - 2<sup>e</sup> étage  
Tailles 14w à 24w - 4<sup>e</sup> étage  
Sainte-Catherine O. et de la Montagne  
514.842.7711 poste 238  
ogilvycanada.com  
depuis 1866

Résultats des tirages du: **2007-07-09**

**ASTRO** Jour 22 - Mois FEVRIER - Année 87 - Signe LION

01	11	13	15	16	17	18	24	29	35
38	39	40	41	47	49	51	63	65	66

437  
4251

**Extra** 3366591\*  
\*décomposable dans les deux sens

**WISIO** PARIEZ SUR VOS JOUEURS FAVORIS!  
DEMANDEZ LE PROGRAMME 2.

**Ce vendredi 13 juillet, La Quotidienne 3 est en boni!**

**vente de PIANOS**

**DU 3 AU 14 JUILLET**

**PAYONS LES 2 TAXES + DE 60 PIANOS**

(514) 722-8741  
3338 Belair, Montréal

PAR BOUTHILLIER MUSIQUE INC.

**Camping!**

**Promotion Juillet**

**20%**  
de réduction  
sur tous nos modèles de tentes!

**Une seule adresse**  
**André Jac Sport**  
5520, boul. des Laurentides, Laval  
450 622-2410 / Sans frais: 1 800 997-2410  
www.andrejac.com

C'est maintenant le temps de commencer vos traitements!

Je choisis l'épilation par laser!

**EPIDERMA**  
parce que je pense à moi

**CERTIFIÉ ISO 9001:2000**  
1 877 EPIDERMA  
www.epiderma.ca

Pour l'épilation par laser, l'epidermabrasion<sup>mc</sup> ou pour la crème des soins BIO...

BLAINVILLE: 31, boul. de la Seigneurie Est, bur. 205  
GATINEAU: 365, boul. Gréber, bur. 101  
GREENFIELD PARK: 4896, boul. Taschereau, bur. 280 (voisin du restaurant Bâton Rouge)  
KIRKLAND: Place Grilli 3535, boul. Saint-Charles, bur. 404  
LAVAL/CHOMEDEY: 1435, boul. Saint-Martin Ouest bur. 607 (angle McNamara)  
LAVAL/STE-DOROTHÉE: 3, boul. Samson  
MONTRÉAL: 999, de Maisonneuve Ouest (angle Metcalfe) Peel

MONTRÉAL: 255, Crémazie Est, bur. 80 (angle Henri-Julien) Crémazie  
SAINT-HYACINTHE: 6359, boul. Jean-Talon Est, bur. 1300 (près de l'Hôtel Delta)  
SAINT-LÉONARD: 6359, boul. Jean-Talon Est, bur. 203 (angle Langelier)  
SHERBROOKE: 2655, King Ouest, bur. 124 (voisin de l'Hôtel Delta)  
TERREBONNE: 950, montée des Pionniers, bur. 390 (voisin de l'Hôpital Pierre LeGardeur)  
TROIS-RIVIÈRES: 5195, boul. des Forges, bur. 104



PHOTO DEDDEDDA STEMLER, PC

Le premier ministre Stephen Harper rencontrait des membres de la marine alors qu'il s'appretait à annoncer hier la construction de huit navires de patrouille arctiques.

## PRISONNIERS AFGHANS

# Le mutisme militaire condamné

GILLES TOUPIN

OTTAWA — La décision du chef d'état-major des Forces armées canadiennes, le général Rick Hillier, de bloquer toutes les demandes d'accès à l'information concernant le sort des détenus talibans capturés en Afghanistan par les soldats canadiens, a suscité de vives critiques de l'opposition officielle.

Les libéraux de Stéphane Dion ont ainsi demandé hier au ministre de la Défense, Gordon O'Connor, de contrer cette décision et de donner la consigne « de maintenir un niveau raisonnable de transparence dans ce dossier ».

« Le simple fait que ces informations soient devenues embarrassantes pour le gouvernement ne constitue pas une raison suffisante pour les cacher aux Canadiens. Le ministre de la Défense nationale, Gordon O'Connor, doit prendre ses responsabilités en ce qui concerne cette décision et le rôle qui lui incombe dans ce dossier », a déclaré hier le critique libéral en matière de défense, le député de Bourassa, Denis Coderre.

Selon des rapports de presse, même les informations qui avaient été publiées auparavant sont désormais censurées depuis que l'opposition officielle a commencé à soulever la question à la Chambre des communes en mars.

« Que nous cache le gouvernement? Pourquoi ne répond-il pas à nos simples questions? Combien de détenus les soldats canadiens ont-ils remis aux autorités afghanes? De combien de cas de violence est-il question? Tous les prisonniers ont-ils été trouvés et dénombrés? » a demandé hier Denis Coderre.

Un groupe nouvellement créé par le général Hillier vérifie depuis mars dernier – soit un peu après l'éclatement de la polémique sur les prisonniers talibans – toutes les demandes d'accès concernant ces prisonniers. Au bureau du général Hillier, on affirme que cette procédure a été ordonnée pour des raisons de sécurité nationale, une affirmation qualifiée de « ridicule » par M. Coderre.

## PRÉCISIONS

Contrairement à ce que nous écrivions dimanche dernier en page A7, dans l'article « Les sept nouvelles merveilles du monde », ce n'est pas l'auteur Bernard Werber qui est l'organisateur du concours pour désigner les sept nouvelles merveilles. Il s'agit plutôt du cinéaste canado-suisse Bernard Weber. Par ailleurs, dans un article publié mercredi dernier sur le sort de l'hôpital Shriners, en page A6, nous avons écrit que la Fondation du CHUM allait verser cinq millions de dollars. Il s'agit plutôt de la Fondation du CUSM. Nos excuses.

# Harper fera-t-il le pari d'un discours du Trône?

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le gouvernement Harper prépare-t-il un discours du Trône pour la rentrée automnale? Toutes les hypothèses vont bon train dans la capitale fédérale.

Les experts s'entendent au moins sur une chose: le premier ministre devra clarifier son message à propos de la mission canadienne en Afghanistan avant de déclencher des élections partielles dans la demi-douzaine de circonscriptions vacantes au pays.

Un discours du Trône serait le lieu idéal pour faire un tel énoncé de politique.

Et s'il ne le fait pas de son propre chef, l'opposition officielle libérale se fera un plaisir, a souligné à *La Presse* hier le critique libéral en matière de défense, Denis Coderre, de continuer à réclamer un débat de fond aux Communes sur la question afghane alors que les soldats canadiens tombés au combat sont maintenant au nombre de 66.

« M. Harper est pris en ce moment entre les promesses qu'il a faites à la communauté internationale – des promesses que l'on ignore – et l'opinion publique canadienne qui s'interroge de plus en plus sur le bien-fondé de notre mission en

Afghanistan », affirme Denis Coderre.

Par ailleurs, pour l'ancien député et coprésident conservateur de la dernière campagne électorale, John Reynolds, il ne fait pas de doute que les Canadiens doivent s'attendre à une prorogation de la présente session et à un nouveau discours du Trône à la rentrée.

« Je m'attends à cela, a-t-il déclaré cette semaine à l'hebdomadaire *The Hill Times*. Je pense que oui. Ce

**« Il n'est pas acquis que les conservateurs aient le goût de se lancer dans une aventure qui risque de les faire tomber. »**

serait normal après une année et demie à élaborer des lignes directrices sur les orientations futures de ce gouvernement. »

Comme beaucoup d'autres, John Reynolds estime que le gouvernement Harper a réalisé la plupart de ses promesses électorales et qu'il fera connaître ses nouvelles priorités dès l'automne. M. Reynolds, qui a siégé 15 ans aux Communes, croit que les Canadiens ne souhaitent pas dans un avenir rapproché des élections générales et que la présentation d'un nouveau dis-

discours du Trône aiderait à prolonger la durée de vie du gouvernement minoritaire conservateur.

La plupart des observateurs s'attendent à ce que les conservateurs mettent l'accent à l'automne sur les problèmes qui touchent les particuliers et les familles en misant sur une réduction de leur fardeau fiscal.

Dans l'entourage du chef libéral, Stéphane Dion, on croit également que M. Harper livrera un dis-

discours du Trône à la rentrée. « Les conservateurs sont assurés de l'appui du Bloc québécois non seulement pour un discours du Trône, mais aussi pour le prochain budget en 2008. Ils n'hésiteront pas », affirme un proche de M. Dion sous le couvert de l'anonymat.

Karen Redman, le whip libéral, pense pour sa part que les conservateurs n'ont pas le choix à l'automne que de présenter aux Canadiens « une quelconque vision » pour dissiper l'impression « qu'ils sont à la dérive » depuis le

printemps dernier. Les soldats victimes des combats en Afghanistan et les difficiles relations du gouvernement fédéral avec certaines provinces sur la question de la péréquation feront en sorte, croient les libéraux, que le gouvernement conservateur voudra détourner l'attention de ces irritants.

Au bureau du Bloc québécois à Ottawa, on pense au contraire qu'il n'y a pas d'appétit au gouvernement minoritaire pour un discours du Trône. « Un discours du Trône implique un vote de confiance, affirme le responsable des communications, Frédéric Lepage, et il n'est pas acquis que les conservateurs aient le goût de se lancer dans une aventure qui risque de les faire tomber. »

Un autre indice fait croire également que le premier ministre Stephen Harper ne songe guère à des élections automnales. Les préparatifs pour des élections partielles dans six circonscriptions vont bon train et elles auront vraisemblablement lieu à l'automne avant les élections provinciales en Ontario le 10 octobre, selon John Reynolds. Trois sièges sont vacants au Québec (Outremont, Saint-Hyacinthe-Bagot et Roberval). Les autres sièges à pourvoir sont ceux de Vancouver-Quadra, de Toronto-Centre et de Willowdale (Toronto). Le Bloc annonce d'ailleurs aujourd'hui le nom de sa candidate dans Roberval. Il s'agit de Céline Houde, une infirmière connue dans la région pour avoir participé depuis un quart de siècle à l'organisation de la traversée du Lac-Saint-Jean.

**Souffrez-vous  
de douleurs  
intenses aux  
genoux ou à  
la hanche à  
cause de  
l'arthrose?**



Les Participants doivent avoir besoin ou être en attente d'une chirurgie pour la mise en place d'une prothèse du genou ou de la hanche.

L'étude durera de trois à sept semaines.

Les participants recevront gratuitement des analgésiques et les soins médicaux liés à l'étude. Les dépenses liées à l'étude seront également remboursées.

Pour savoir si vous êtes admissible, composez le

**1-877-927-5469**

[www.OAPainToday.com](http://www.OAPainToday.com)

Nous espérons avoir l'occasion de vous parler.

**SHARKS LIQUIDATION TROP D'INVENTAIRE**

Ski nautique (combo) **149\$**

Wakeboard **169\$**

Kneeboard **149\$**

T-Shirt à partir de **10\$**

Wet-Suit à partir de **39.95\$**

Mercredi soir, ouvert jusqu'à 21 h • Offre valide jusqu'au 18 juillet 07

**313, boul. Cartier, Laval 450-663-5543** 2 km à l'est de la sortie 7, aut. 15

**HOTEL Port-Royal SUITES**

144

**Vieux-Québec au Port-Royal**

Spécial forfait été suite Grand Confort à **259 \$**

**LE PORT-ROYAL**  
hôtel & suites  
VIEUX-QUÉBEC  
144, rue Saint-Pierre

**STATIONNEMENT GRATUIT • 2 PETITS-DÉJEUNERS**  
Valide jusqu'au 31 juillet 2007

**1.866.417.2777**  
[www.hotelporroysuits.com](http://www.hotelporroysuits.com)

## CHASSE AUX PHOQUES

# Des Mexicains joignent leur voix à celles de Bardot et McCartney

FRANÇOIS CARDINAL

Emboitant le pas à Brigitte Bardot et Paul McCartney, deux organismes mexicains accusent le Canada de se rendre complice de cruauté envers les animaux en n'encadrant pas correctement la chasse aux phoques.

Ils ont déposé une plainte formelle en ce sens, il y a quelques jours, devant le secrétariat environnemental de l'ALENA.

Cette pression internationale s'ajoute à celles provenant d'Europe, où plusieurs pays s'opposent à cette chasse controversée. La Belgique a choisi en début d'année d'imposer un embargo contre les produits venant du phoque comme l'a fait avant elle l'Italie. L'Allemagne, la France et les Pays-Bas étudient la possibilité d'en faire autant.

C'est dans ce délicat contexte que le Centre mexicain du droit de l'environnement ainsi que l'organisme Conservation des mammifères marins du Mexique ont décidé de se plaindre du laxisme d'Ottawa. Ils lui reprochent de fermer les yeux devant les violations répétées des lois par les chasseurs de phoques œuvrant entre autres dans le golfe du Saint-Laurent.

Les deux groupes écologistes – Centro Mexicano de Derecho Ambiental et Conservación de Mamíferos Marinos de Mexico, de leur vrai nom – affirment en effet que les chasseurs sont en contravention avec le Code criminel canadien qui interdit de causer une souffrance à un animal sans nécessité.

«La grande majorité» des chasseurs, selon la plainte des organismes, ne respecte pas les dispositions législatives qui prescrivent les instruments et les méthodes à employer pour tuer les phoques.

Voilà sensiblement ce que reproche aussi l'Union européenne qui, en septembre dernier, a pondu une déclaration invitant les pays membres à fermer leurs frontières aux produits issus du phoque. Aucune décision officielle n'a encore été prise.

Derrière ce brouhaha politique, on retrouve plusieurs personnalités



PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES AFP

Tout comme le chanteur Paul McCartney et son ex-femme Heather Mills (notre photo), deux organismes mexicains accusent le Canada de se rendre complice de cruauté envers les animaux en n'encadrant pas correctement la chasse aux phoques.

tés dont les plus importantes sont certainement le chanteur Paul McCartney et l'actrice Brigitte Bardot. Cette dernière a d'ailleurs eu un échange épistolaire musclé avec la sénatrice Céline Hervieux-Payette, en mai dernier, dans les journaux québécois.

Tout comme M<sup>me</sup> Bardot, les deux groupes mexicains déplorent l'attitude des chasseurs, mais également celle du ministère des Pêches et Océans. On prétend non seulement que le Ministère fixe des quotas trop élevés, mais également qu'il évite de les faire respecter.

Dans le résumé de la plainte déposée le 26 juin, on peut lire que le Canada «omet d'assurer l'application efficace de la Loi

canadienne sur la protection de l'environnement et du préambule de la Loi sur les océans du Canada, car il n'applique pas le principe de précaution lorsqu'il établit le quota annuel pour la pêche au phoque du Groenland et a permis que, dans quatre des cinq dernières années, ce quota soit dépassé».

Les prétentions des groupes écologistes illustrent le peu de confiance qu'ils ont à l'endroit du Canada, car ce dernier a annoncé en mars dernier de nouvelles mesures pour éviter justement le dépassement des quotas. Les flottilles prises en défaut verront par exemple leur allocation réduite par le nombre exact de phoques pris en trop, l'année suivante.

La Commission de coopération environnementale (CCE), qui a le mandat de s'assurer que les gouvernements appliquent leurs propres lois dans ce domaine, a pris la question en délibéré. Elle doit maintenant interroger le Ministère avant d'accueillir ou de rejeter la plainte.

Si cette dernière est reçue, un dossier factuel sera rédigé par la Commission. N'ayant pas le pouvoir de renverser une décision ou d'obliger un pays à respecter ses lois, les conclusions de la CCE peuvent s'apparenter, tout au plus, à un blâme international.

En juin dernier, le ministre des Pêches et des Océans, Loyola

Hearn, a qualifié de «sérieux précédent» l'initiative de la Belgique et de l'Italie d'interdire la vente de produits issus du phoque. Il avait alors soutenu que son gouvernement allait «agir en conséquence», sans préciser plus avant sa pensée.

«Nous estimons être capables de faire la démonstration (que la chasse aux phoques n'est pas inhumaine)», s'était contenté de dire le ministre, qui n'est pas revenu sur le sujet depuis.

Le Ministère n'a pas rappelé *La Presse*, hier.

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste: francois.cardinal@lapresse.ca

## L'eau des piscines publiques est conforme, dit la Ville

La Ville de Montréal rapporte que les résultats des analyses microbiologiques des échantillons prélevés entre le 11 mai et le 28 juin dans 70 des 74 piscines extérieures ont démontré une conformité aux paramètres alors qu'il n'y a eu aucune fermeture due à une contamination à la bactérie *E. coli*.

Les résultats des quatre piscines qui n'ont toujours pas été échantillonnées seront connus dans les prochains jours.

Les analyses ont été réalisées par la Division de l'expertise

technique de la Ville de Montréal ou des firmes accréditées par le ministère de l'Environnement.

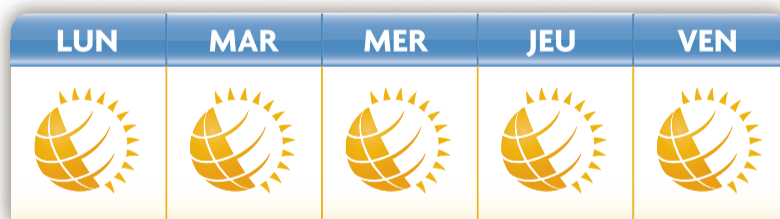
En vertu d'un règlement du gouvernement du Québec entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier dernier, les autorités doivent prélever ou faire prélever des échantillons d'eau pour l'analyse des paramètres microbiologiques, une fois toutes les deux semaines pour les piscines extérieures et une fois toutes les quatre semaines pour les piscines intérieures.

Presse Canadienne



CLARICA

## Place aux jours ensoleillés



Clarica est devenue la Financière Sun Life

Des prévisions de temps on ne peut plus éclatantes et optimistes. Car en regroupant deux grandes réussites de chez nous sous la même bannière, nous avons créé une entité de grande valeur pour ceux qui comptent le plus pour nous.

Vous, notre précieuse clientèle.

Voulez-vous en savoir plus? Communiquez avec votre conseiller ou visitez le site [www.sunlife.ca](http://www.sunlife.ca)

Financière  
Sun Life

Les conseillers Clarica sont maintenant les conseillers Financière Sun Life. Les conseillers Financière Sun Life représentent Distribution Financière Sun Life (Canada) inc., cabinet de services financiers (pour l'assurance de personnes, l'assurance collective de personnes et la planification financière), et Placements Financière Sun Life (Canada) inc., cabinet de courtage en épargne collective (pour les fonds communs de placement). Ces sociétés sont toutes deux des filiales en propriété exclusive de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Financière Sun Life.

3476098A



Avis d'audience publique  
CRTC 2007-7

Canada

Le Conseil tiendra une audience publique à partir du 27 août 2007 à 9 h 30, au Centre de conférences, Portage IV, 140, Promenade du Portage, Gatineau (Québec), afin d'étudier les demandes qui suivent. La date limite pour le dépôt des interventions/observations est le 26 juillet 2007.

- **Astral Media Radio Inc.** – Afin d'acquiescer l'actif de certaines entreprises de programmation radio et télévision à travers le Canada – L'ensemble du Canada
- **Gordon Culley, au nom d'une société devant être constituée** (4 demandes) – Demande de licences d'une entreprise de programmation d'émissions de télévision spécialisées de catégorie 2 – L'ensemble du Canada
- **Rogers Broadcasting Limited** – Demande de licence d'une entreprise de programmation d'émissions de télévision spécialisées de catégorie 2 – L'ensemble du Canada
- **Soundview Entertainment Inc.** – Demande de licence d'une entreprise de programmation d'émissions de télévision spécialisées de catégorie 2 – L'ensemble du Canada
- **World Television Network/Le Réseau Télémonde inc.** – (2 demandes) – Demande de licences d'une entreprise de programmation d'émissions de télévision spécialisées de catégorie 2 – L'ensemble du Canada
- **Insight Sports Ltd., au nom d'une société devant être constituée** – Demande de licence d'une entreprise de programmation d'émissions de télévision spécialisées de catégorie 2 – L'ensemble du Canada
- **All TV Inc.** – Demande de licence d'une entreprise de programmation d'émissions de télévision spécialisées de catégorie 2 – L'ensemble du Canada
- **CF Câble TV inc.** – Demande de licence d'une entreprise de distribution de radiodiffusion par câble de classe 3 – Saint-Siméon (Québec)
- **CF Câble TV inc.** – Demande de licence d'une entreprise de distribution de radiodiffusion par câble de classe 2 – La Malbaie (Québec)
- **Amie du Quartier** – Demande de licence d'une entreprise de programmation de radio FM de Type B campus axée sur la communauté – St-Jérôme (Québec)
- **RNC MÉDIA inc.** – Afin d'acquiescer de sa filiale à part entière Radio Couleur Jazz inc., l'actif de l'entreprise de programmation de radio de langue française CKLX-FM Montréal (Québec)

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis d'audience publique CRTC 2007-7. Si vous désirez appuyer ou vous opposer à une demande ou obtenir une copie de l'avis d'audience publique, veuillez consulter le site Web du CRTC au [www.crtc.gc.ca](http://www.crtc.gc.ca) à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC. Toute information que vous soumettez, incluant tout renseignement personnel, sera disponible sur le site Internet du CRTC.

#028



PHOTO ANDRÉ PICHETTE. LA PRESSE

L'hôpital Sainte-Justine n'en est pas à son premier problème de salubrité. En 2004 et 2005, au moins quatre bébés sont morts après avoir été infectés par la bactérie *Pseudomonas*. D'après Radio-Canada, le microbe a été transmis par le réseau d'eau de l'établissement.

## HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

# La source des champignons non encore identifiée

MARTIN CROTEAU

Deux semaines après avoir découvert des concentrations anormales de champignons dans l'unité d'hémo-oncologie, la direction de l'hôpital Sainte-Justine en cherche toujours la source. Comme *La Presse* l'annonçait samedi, l'établissement a dû transférer 17 jeunes patients, hier, pour éviter qu'ils ne soient contaminés.

Des tests de routine effectués le 26 juin ont révélé la présence de champignons *Aspergillus* au sixième étage du bloc 4, là où sont traités les enfants atteints de cancer. Les concentrations sont inférieures à ce que l'on trouve dans l'air ambiant, mais inquiétantes néanmoins. Car les traitements suivis par les patients de l'unité affaiblissent leur système immunitaire.

« Nos résultats ne sont pas aussi parfaits qu'on aimerait », a admis lors d'un point de presse la directrice des services professionnels

de l'hôpital, la pédiatre Isabelle Amyot.

D'emblée, les soupçons se portent sur le système de ventilation, qui n'a pas été rénové depuis 1991. C'est du moins l'hypothèse la plus probable aux yeux du D<sup>r</sup> Céline Laferrière, directrice du

**« Nous avons fouillé et nettoyé partout. Et même après cela, il en restait. Il est donc probable qu'il y a un foyer dans le système de ventilation. »**

département de microbiologie et d'immunologie. « Nous avons fouillé et nettoyé partout. Et même après cela, il en restait. Il est donc probable qu'il y a un foyer dans le système de ventilation. Quand on va le trouver, on va le nettoyer et ça va être réglé. »

Deux semaines après la découverte, des travaux de nettoyage ont permis d'améliorer la qualité de l'air. Mais l'origine de l'infection demeure un mystère. La

direction a donc devancé le transfert de 17 enfants hospitalisés au nouveau Centre de cancérologie. Cette unité était vacante depuis l'an dernier en raison de rénovations. Elle ne devait être inaugurée qu'au mois d'octobre.

Malgré tout, l'établissement

se fait rassurant. « Ce n'est pas l'ensemble du système de ventilation de l'hôpital qui est remis en cause, a expliqué Isabelle Amyot. On parle d'une unité. Et ce qu'on retrouve dans l'air de cette unité, c'est bien inférieur à ce que vous respirez quand vous ouvrez la fenêtre. »

Les médecins soignent toujours deux jeunes patients, rendus malades par des champignons. Mais la direction a maintenu sa version:

rien n'indique que les enfants aient été infectés par le contaminant. Une autre souche serait en cause. L'un des deux enfants n'est d'ailleurs même pas traité à l'unité d'hémo-oncologie.

L'hôpital Sainte-Justine n'en est pas à son premier problème de salubrité. En 2004 et 2005, au moins quatre bébés sont morts après avoir été infectés par la bactérie *Pseudomonas*. D'après Radio-Canada, le microbe a été transmis par le réseau d'eau de l'établissement. En janvier 2005, un bébé né prématurément à 29 semaines est mort des suites d'une infection à un autre type de champignon, le *Mucor*.

L'hôpital général juif, l'hôpital Honoré-Mercier et l'Institut de cardiologie ont également défrayé la chronique pour des problèmes semblables. À la fin des années 80 et au début des années 90, 17 patients de l'hôpital Royal Victoria sont morts, infectés par l'*Aspergillus*.

## Attention aux somnifères post opératoires

MATHIEU PERREAU

Les personnes âgées qui reçoivent une prescription de somnifères après une opération à l'hôpital risquent fort d'y devenir dépendantes. Six mois après leur congé de l'hôpital, la moitié des patients se transforme en usagers chroniques de benzodiazépines, selon une nouvelle étude ontarienne.

« J'avais souvent vu cet effet, et j'ai voulu vérifier si le risque était aussi élevé qu'il en avait l'air », explique Chaim Bell, de l'Université de Toronto, qui a publié l'étude dans le *Journal of General Internal Medicine*. C'est particulièrement inquiétant, parce que les benzodiazépines peuvent causer des effets secondaires importants chez les personnes âgées, comme la somnolence diurne, des problèmes de comportement et cognitifs, des accidents d'automobiles et des chutes pouvant résulter en une fracture de la hanche. »

Les 400 000 patients de l'échantillon du D<sup>r</sup> Bell ont été hospitalisés en Ontario entre 1992 et 2005. Aucun d'entre eux ne prenait de benzodiazépines avant d'entrer à l'hôpital, mais 3 % en ont reçu durant le séjour et après, pour faciliter la convalescence. Six mois après leur congé, la moitié des patients ayant reçu des benzodiazépines en prenaient de façon régulière. Les benzodiazépines les plus courants sont les Ativan, Xanax et le fameux Valium (il s'agit de médicaments anti-anxiété).

### Continuité des soins

« Il faut améliorer la continuité des soins avant, pendant et après le séjour à l'hôpital, affirme le D<sup>r</sup> Bell, qui s'intéresse depuis plusieurs années à cette question. Il faut améliorer la communication entre les médecins traitants et ceux de l'hôpital, impliquer les infirmières, les travailleurs sociaux et les pharmaciens. C'est une stratégie de plus en plus nécessaire, avec le vieillissement de la population et l'augmentation de l'âge où les opérations sont possibles. »

Détail intéressant, les « jeunes » vieux étaient plus susceptibles de devenir dépendants aux benzodiazépines. « Le risque est plus élevé pour les 66-69 ans que pour les plus de 85 ans, peut-être parce que les plus vieux connaissent davantage les écueils du troisième âge », avance le D<sup>r</sup> Bell.

Les personnes âgées sont-elles plus susceptibles de devenir dépendantes? Pas nécessairement, selon le D<sup>r</sup> Bell. « J'ai étudié cette population à cause des effets secondaires importants, et parce que nous avons beaucoup de données sur eux. »

mercedes-benz.ca/classes

FAITES L'ESSAI  
D'UNE LÉGENDE.

VOICI LA S550 À TRACTION  
INTÉGRALE 4MATIC<sup>MC</sup>



CONTRÔLE  
4MATIC<sup>MC</sup>

Difficile de faire l'essai de la meilleure berline de luxe au monde sans vouloir ensuite en posséder une. Faites l'essai de la Classe S et retrouvez-vous au volant d'une légende sans égale. Cet essai routier vous donnera un aperçu du puissant moteur S550 de 382 chevaux à traction intégrale 4MATIC<sup>MC</sup>. Et si ça ne vous suffit pas, nous vous invitons à prendre le volant de la toute puissante S65 AMG au moteur V12 biturbo de 603 chevaux. Goûtez à la détente et au confort enveloppant du siège multicontours pour conduite dynamique avec fonction massage<sup>1</sup>. Vivez l'expérience du premier système audio entièrement numérique, de l'unité COMAND aux boutons de contrôle ergonomiques, de l'Assistance pour la visibilité de nuit<sup>2</sup> et du système de régulation de vitesse adaptatif DISTRONIC Plus<sup>3</sup>. Passez en faire l'essai chez votre concessionnaire Mercedes-Benz sans plus tarder.



Mercedes-Benz

Montréal  
Automobiles Silver Star Inc.  
7800, Boul. Décarie, Montréal  
(514) 735-3581

West Island  
Mercedes-Benz West Island  
4525, Boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux  
(514) 620-5900

Laval  
Mercedes-Benz Laval  
3131, Autoroute 440 Ouest, Laval  
(450) 681-2500

Rive-Sud  
Mercedes-Benz Rive-Sud  
4844, Boul. Taschereau, Greenfield Park  
(450) 672-2720

ÉQUITÉ SALARIALE

# Les préposés aux bénéficiaires protestent

ARIANE LACOURSIÈRE

Les préposés aux bénéficiaires du Québec crient à l'injustice. Selon eux, le règlement sur l'équité salariale les a discriminés. L'ampleur des tâches qu'ils accomplissent chaque jour a été sous-évaluée par le gouvernement, et pour cette raison, ils jugent que les compensations financières qui leur seront versées sont dérisoires.

«Le gouvernement nous traite comme des moins que rien», critique Marc Gagnon (nom fictif), préposé aux bénéficiaires depuis près de 30 ans. M. Gagnon préfère garder l'anonymat car il craint les représailles. Mais selon lui, les 75 000 préposés aux bénéficiaires de la province mériteraient de recevoir des montants plus importants. En 1996, le gouvernement

du Québec a adopté la loi sur l'équité salariale dans le secteur public. Pour fixer les sommes allouées aux salariés de 350 corps de métiers, 17 critères ont été évalués, notamment le «stress», la «concentration» et l'«effort physique».

«On a surtout négligé l'importance de nos contacts avec les patients. Pourtant, on ne peut pas avoir mieux qu'un préposé pour répondre aux besoins des malades.»

Les préposés aux bénéficiaires estiment avoir été mal évalués. «Par exemple, pour le critère "communication avec les patients", on nous donne un score équivalent à celui des soudeurs et des plâtriers. On

s'entend que dans les hôpitaux, les préposés aux bénéficiaires interagissent pas mal plus avec les malades que les soudeurs!» s'exclame Marc Gagnon.

Le directeur général de la Fédération des préposés aux bénéficiaires du Québec, Michel

pour répondre aux besoins des malades», croit-il.

Les préposés estiment aussi que le critère «formation» est sous-évalué. Le gouvernement leur reconnaît seulement une troisième secondaire et une formation spéciale de six mois. «Mais aujourd'hui, il est impossible de travailler sans avoir au moins un diplôme de secondaire cinq», critique la préposée aux bénéficiaires Lucie Gendron, qui est aussi présidente du Syndicat de la santé et des services sociaux d'Arthabaska-Érables.

Insatisfaits de leur évaluation, plusieurs préposés aux bénéficiaires ont porté plainte auprès de la Commission sur l'équité salariale. D'autres salariés ont fait de même. C'est le cas des infirmières bachelères, qui ont protesté contre le fait qu'elles

reçoivent moins d'argent que les infirmières techniciennes pourtant moins diplômées.

La Commission sur l'équité salariale a entendu les arguments de tous ces groupes. Dans un préavis rendu public la semaine dernière et obtenu par *La Presse*, la Commission donne raison aux infirmières bachelères, mais pas aux préposés aux bénéficiaires. «Au terme de son analyse, la Commission estime que l'évaluation de la catégorie d'emplois d'infirmière bachelère comporte des incohérences majeures», peut-on lire dans le préavis. La Commission estime toutefois que l'attribution des cotes des préposés aux bénéficiaires «n'est pas à ce point déraisonnable qu'elle doive être remise en question».

«Les infirmières ont fait beaucoup de bruit au cours des dernières semaines et je pense que ça leur a servi. Si on veut que la Commission change d'avis à notre sujet, il faut qu'on s'organise et qu'on proteste plus fort parce que sinon, rien ne va changer. Et le temps presse», dit Marc Gagnon.

La Commission sur l'équité doit effectivement rendre une décision finale dans moins de 60 jours. Puisque d'ici là, certains aspects du jugement pourraient être modifiés, le gouvernement du Québec ne commentera le dossier que lorsque l'avis final sera annoncé.

## Découverte d'un chromosome lié au cancer colorectal

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Percée importante dans la recherche sur le cancer colorectal: des chercheurs canadiens de l'Ontario Institute for Cancer Research et d'Action Cancer Ontario ont découvert un chromosome lié à cette forme de cancer.

Cette percée pourrait permettre de connaître les personnes à risque et de sauver des vies grâce au dépistage précoce.

Cette étude, publiée hier dans la revue *Nature Genetics*, constitue le rapport du projet ARCTIC (Assessment of Risk for Colorectal Tumours in Canada). Ce projet, auquel participaient des chercheurs de plusieurs pays comme les États-Unis, la France, l'Angleterre et l'Écosse, a permis d'analyser plus de 100 000 éléments génétiques provenant de 10 000 personnes, notamment 2400 Ontariens faisant partie du Registre du cancer colorectal familial de l'Ontario.

Selon le Dr Tom Hudson, chercheur principal et président et directeur scientifique de l'Ontario Institute for Cancer Research, cette découverte permettra de mieux comprendre la biologie du cancer colorectal et les causes de cette maladie.

## Une ado reconnue coupable du meurtre de sa famille

PRESSE CANADIENNE

MEDICINE HAT, Alberta — Après avoir délibéré pendant un peu plus de trois heures, hier, un jury de la Cour du banc de la reine a reconnu une adolescente de 13 ans de l'Alberta coupable des meurtres de ses parents et de son frère cadet.

L'accusée s'est mise à pleurer en silence avant de se couvrir la bouche d'une main, alors que le président du jury – constitué de sept hommes et cinq femmes – a entrepris la lecture des verdicts. Elle a été reconnue coupable des trois chefs d'accusation de meurtre au premier degré qui pesaient contre elle.

La jeune fille, qui était âgée de 12 ans au moment des meurtres, en avril 2006, a été arrêtée en Saskatchewan au lendemain de la découverte des corps ensanglantés des membres de sa famille, poignardés et marqués de coups de couteau, dans leur demeure de Medicine Hat.

Durant le procès, la Couronne a avancé que l'accusée était en colère contre ses parents, qui lui avaient retiré la plupart de ses droits de sortie parce qu'ils s'opposaient à sa relation avec son compagnon de 23 ans, et qu'elle avait persuadé ce dernier de les assassiner par amour pour elle.

## LE RÉSERVOIR CROIT VRAIMENT QUE C'EST UNE PETITE BERLINE.

LE MURANO 2007 DE NISSAN À TRACTION INTÉGRALE



Vous avez probablement remarqué que ce Murano possède un moteur V6 de 3,5 litres, un habitacle très spacieux et une boîte de vitesses à variation continue Xtronic CVT<sup>MC</sup> qui optimise l'efficacité de votre moteur en tout temps. Votre réservoir, lui, ne se doute de rien.

À LA LOCATION **398\$** PAR MOIS/48 MOIS\* 5295\$ COMPTANT INITIAL

AVEC **0\$** DÉPÔT DE SÉCURITÉ

FINANCEMENT DE **2%** À LA LOCATION

Moteur V6 de 3,5 litres et 240 chevaux • Traction intégrale • Clé intelligente • Boîte Xtronic CVT<sup>MC</sup> qui améliore l'économie de carburant • Sonorisation numérique Bose<sup>MD</sup> avec 7 haut-parleurs et changeur de 6 CD intégré au tableau de bord • Caméra de marche arrière • Jantes en alliage de 18 po • Régulateur automatique de l'air ambient bizona • Sièges avant chauffants • Consommation de carburant : 12,1L/100km - ville 8,9L/100km - route

LA MAXIMA 3.5 SE 2007 DE NISSAN



À LA LOCATION **398\$** PAR MOIS/48 MOIS\* 5295\$ COMPTANT INITIAL

AVEC **0\$** DÉPÔT DE SÉCURITÉ

FINANCEMENT DE **2%** À LA LOCATION

Moteur V6 de 3,5 litres et 255 chevaux • Boîte Xtronic CVT<sup>MC</sup> qui améliore l'économie de carburant • Clé intelligente • Toit vitré Skyview • Allumage par bouton-poussoir • Sonorisation numérique Bose<sup>MD</sup> avec 7 haut-parleurs et changeur de 6 CD intégré au tableau de bord • Jantes en alliage de 18 po • Consommation de carburant : 11,1L/100km - ville 7,8L/100km - route

VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE OU VISITEZ NISSAN.CA



3494721A

\*Offre de location disponible sur les modèles 2007 du Murano SL à traction intégrale (L6TG17 AA00)/ Maxima 3.5SE CVT (U4SG17 LF00) sur approbation de crédit auprès de Nissan Canada Finance. Taxes, immatriculation, assurances et frais d'inscription du contrat de 49\$ incluant les frais d'inscription du RDPRM et obligations sur pneus neufs en sus. \*Le taux de financement à la location est des 2% sur 48 mois. Mensualité de 398\$ / 398\$ avec acompte ou échange équivalent de 5295 \$ / 5295 \$, droit d'accise et 0 \$ de dépôt de sécurité. Le premier versement client est exigé à la date de prise à effet du contrat de location. Le prix de location total est de 24 399\$ / 24 399 \$. Basé sur une allocation de 24 000 km par année avec 0,10\$/km extra. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Evaluation de la consommation d'essence : pour le Murano SL 2007 avec traction intégrale, 12,1 L/100km en ville et de 8,9L/100km sur la route. La consommation d'essence pour la Maxima 3.5S avec technologie CVT est de 11,1L/100km en ville et de 7,8L/100km sur la route. Les offres sont d'une durée limitée, ne peuvent être jumelées à aucune autre offre et peuvent faire l'objet de changement sans préavis.

## ACTUALITÉS

# Un présumé voleur abattu par un policier

CATHERINE HANDFIELD

Un vol a mal tourné, un peu avant l'aube hier, dans l'arrondissement de Montréal-Nord. Un homme qui tentait de s'emparer du tiroir-caisse du motel Bourassa a été abattu par un agent du SPVM.

Vianney Charest, 51 ans, serait entré par effraction avant 5h du matin dans ce motel situé sur le boulevard Henri-Bourassa Est, au coin de Rolland. Probablement par une porte du premier étage, puisque la fenêtre était fracassée.

L'employé de nuit s'est enfui par la porte arrière dès qu'il a aperçu le suspect. Il s'est réfugié au dépanneur Couche-Tard pour appeler le 9-1-1, à 4h42.

Une voiture de police est arrivée quelques minutes plus tard. «Le suspect sortait possiblement du motel au moment où les deux policiers sont arrivés, puisque l'événement s'est produit dans la rue, à 20 pieds de la porte d'entrée», a déclaré hier l'agente Chantal Mackels, porte-parole de la Sûreté du Québec (SQ).

Le suspect était armé d'un long couteau de cuisine. L'un des policiers a tiré. «Il y a eu trois coups de feu de suite», raconte Sophal Sreng, propriétaire d'un immeuble à l'arrière du motel.

M. Charest, touché au haut du corps, a été amené à l'hôpital, où son décès a été constaté à 5h55. Le policier qui a ouvert le feu a pour sa part subi un violent choc nerveux.

## La SQ enquête

Conformément à la politique ministérielle, l'enquête a été confiée à la SQ afin d'assurer une plus grande transparence. «Nous éclaircirons ce qui s'est produit entre les policiers et le suspect», dit l'agente Mackels, qui ne pouvait préciser hier les raisons ayant poussé le policier à ouvrir le feu.

L'agent du SPVM sera interrogé au cours des prochains jours, «dès que son état de santé le per-



Un policier de la Sûreté du Québec a recueilli un couteau de cuisine à quelques pieds de l'endroit où Vianney Charest a été abattu.

PHOTO IVANOH DEMERS. LA PRESSE ©

mettra». L'enquête déterminera si des accusations seront portées contre lui.

Ni la SQ ni les propriétaires du motel Bourassa n'étaient en mesure hier de dire si la victime avait eu le temps de voler. «De toute façon, le gros de l'argent se trouvait dans le coffre de sécurité», souligne la copropriétaire, Jinqing Sun.

## Dossier judiciaire garni

Vianney Charest, originaire du Saguenay, avait un dossier judiciaire garni. Ses premiers délits remontent au début des années 80. Il avait en outre fait neuf ans de prison à Québec en 1991 pour vol qualifié et avait été arrêté l'année dernière pour conduite avec facultés affai-

blies. Son permis était toujours suspendu.

L'homme habitait dans un logement de la rue Allard, à Montréal-Nord. Martin, son colocataire et ami de longue date, semblait atterri. «Je l'ai vu hier (dimanche), dit-il, la voix tremblante. C'est sûr que je suis ébranlé.»

Ce quartier de Montréal-Nord demeure mouvementé. Le motel Bourassa est situé en face de l'ancien restaurant l'Extra, où une serveuse avait servi de bouclier humain lors d'une fusillade en juillet 2000. Robert Savard, un proche de Maurice «Mom» Boucher, avait été alors tué.

**TYPE S** | Une performance parfaite.

TL TYPE-S

CSX TYPE-S TL TYPE-S

**20 ans d'innovations** ont mené à la Type-S. Vous la ressentirez dans l'Acura CSX à 197 chevaux et dans la TL à 286 chevaux. Chaque modèle de Type-S possède presque autant d'ingénierie inspirée de la course que ce dont vous vous attendriez à voir sur un circuit de F1<sup>MD</sup>. Avec sa suspension sport, son habitacle au style amélioré, sa boîte manuelle à 6 vitesses à rapports rapprochés ainsi que la maniabilité assurée de son différentiel à glissement limité, la Type-S est l'exaltation dans sa forme la plus resplendissante. C'est la haute performance, loin devant.



20 ANS D'INNOVATIONS

Visitez [acura.ca](http://acura.ca) dès aujourd'hui.

# Grenier veut être protégé en prison

CHRISTIANE DESJARDINS

Après une semaine de cavale, Roger Grenier craint maintenant de passer un mauvais quart d'heure en prison. Hier, lors de sa comparution au palais de justice de Montréal, l'homme soupçonné d'avoir enlevé et sévèrement battu la pharmacienne Marie-Josée Caron, avant de l'abandonner dans le coffre de sa voiture, a demandé à être placé en protection en prison.

La juge Manon Ouimet a accédé à cette requête, sans savoir si cette recommandation allait être autorisée par les autorités carcérales. Vêtu d'un manteau de cuir brun et chaussé de pantoufles de Phentex, Grenier, âgé de 54 ans, n'a pas dit un mot pendant cette brève comparution.

## Plaidoyer de non-culpabilité

Son avocat, M<sup>e</sup> Alexandre Paradis, a enregistré pour lui un plaidoyer de non-culpabilité aux sept chefs d'accusation, soit tentative de meurtre (en frappant la victime de façon répétée), voies de fait graves, enlèvement, séquestration, introduction par effraction dans le garage de M<sup>me</sup> Caron, vol qualifié et possession d'une arme prohibée, en l'occurrence un coup de poing américain.

Grenier est soupçonné de s'être introduit dans la demeure de M<sup>me</sup> Caron par le garage, dans la soirée du 1<sup>er</sup> juillet, pour commettre un vol.

Vers 21 h 30, des voisins avaient entendu des cris émanant du domicile de M<sup>me</sup> Caron, Chemin de la Côte-Sainte-Catherine, à Outremont, avant de voir la voiture de la dame démarrer en trombe.

Un peu plus tard, des passants avaient vu un homme forcer une femme à monter dans le coffre arrière de la voiture, à l'intersection de la rue Laurier et de l'avenue du Parc. Grâce au

dispositif de repérage par satellite installé dans la voiture, la police réussissait à retracer le véhicule vers 23 h 20, dans une ruelle, près de l'Esplanade et Fairmount.

## Séquelles permanentes

M<sup>me</sup> Caron, très mal en point, était dans le coffre. Elle est toujours à l'hôpital et on craint qu'elle garde des séquelles de cette horrible aventure.

De son côté, se sachant activement recherché, Grenier a cavale pendant une semaine, au cours de laquelle il a dû se résoudre à manger dans les poubelles.

Il s'est finalement livré à la police dimanche, par l'entremise du chroniqueur judiciaire Claude Poirier. On fixera une date pour la suite des procédures judiciaires le 19 juillet.

Cet automne, nous serons ouverts plus d'heures que la banque qui offre actuellement les heures les plus longues.

(Mais c'est nous, ça!)

## DÉLIT DE FUITE MORTEL

# Un homme s'avoue coupable

CHRISTIANE DESJARDINS

Un contrôleur aérien de 34 ans, Alain Fournier, a plaidé coupable hier matin au palais de justice de Montréal, à une accusation de délit de fuite ayant causé la mort d'une femme de 65 ans.

L'infirmière Maria De Lujan Ferre Rigali venait de terminer son quart de travail en début de nuit, le 5 janvier dernier, quand elle a été fauchée par le véhicule de Fournier, dans le quartier Côte-des-Neiges.

L'homme a poursuivi son chemin sans s'arrêter. Dans les jours suivants, il a jeté délibérément son véhicule, une Subaru Impreza, dans un fossé de Prévost dans l'espoir de maquiller les dommages qui avaient été causés lors de l'accident mortel.

Le plan a échoué grâce à la vigilance d'un remorqueur. Ce dernier a trouvé que les dommages ne concordaient pas avec une banale embardée et il a prévenu la police. Se sentant pris au pris au piège, Fournier s'était finalement livré deux jours après l'accident.

## Excuses à la famille

Hier matin, il a plaidé coupable devant le juge Jean-Pierre Boyer. Il doit revenir devant le tribunal le 7 décembre pour les plaidoiries sur la peine à lui imposer. D'ici là, il devra se soumettre à une évaluation avant sentence pour éclairer la cour à son sujet. Son avocat, M<sup>e</sup> Jean-Daniel Debkoski, a indiqué hier que son client était fort désolé pour la famille de la défunte. Les parents de la victime ont l'intention de livrer un témoignage devant le juge, en décembre prochain.

Rappelons que le crime de délit de fuite ayant causé la mort est passible d'une peine pouvant aller jusqu'à la prison à vie.



**Canada Trust**

Des services bancaires confortables

SUITE DE LA UNE

# Un producteur québécois de foie gras dans l'embarras

## FOIE GRAS

suite de la page A1

« Vous voyez, là, cette méthode n'a pas d'explication scientifique », dit Andrew Plumbly, montrant les images d'oiseaux maltraités, présentées à *La Presse* dans ses bureaux montréalais, à l'avant-veille de sa conférence de presse.

Sensationnalisme et démagogie, soutient Isabelle François, directrice générale d'un autre très important producteur de foie gras québécois, Aux Champs d'Élisée. « La façon de faire de ces groupes est déplorable, dit-elle. Si on veut passer un message, il y a d'autres façons de le faire. Celle-là va ternir l'image de l'industrie complète. »

Selon la productrice de Marieville, en Montérégie, ce genre de campagne est malhonorable parce qu'on y présente des

images choquantes, hors contexte. Normalement, les canards reçoivent un petit choc pour les désensibiliser avant de les abattre. « Ça se fait comme ça dans le poulet aussi, dit-elle. Mais c'est certain qu'il faut abattre le canard si on veut le manger. On ne raconte pas d'histoires: ça fait partie de la chaîne alimentaire. »

**« C'est certain qu'il faut abattre le canard si on veut le manger. On ne raconte pas d'histoires: ça fait partie de la chaîne alimentaire », dit une productrice.**

Les Élevages Périgord est une filiale du groupe français Excel Développement, installé à Saint-Louis-de-Gonzague. Ils y produisent plus de 3500 canards par semaine. « Cette histoire m'énerve beaucoup », dit Emmanuel Nassans, propriétaire d'Élevages Périgord qui a appris

hier que son entreprise avait été infiltrée. Il affirme n'avoir jamais eu connaissance qu'un de ses employés maltraitait des animaux. « On leur dit de faire très attention à nos canards: c'est notre gagne-pain. » Emmanuel Nassans était visiblement ébranlé par cette histoire. La vidéo montre aussi des canards morts dans

leurs cages. « Oui, dit l'homme. J'ai 2,5 % ou 3 % de mortalité. Je ne m'en cache pas. Je pourrais aussi montrer de belles images de canards en bonne santé. »

La Société générale de financement a investi 2,3 millions de dollars dans Élevages Périgord l'année dernière, devenant par-

tenaire à 43 %. « Une vérification exigeante avait été faite, explique France Beauchamp, de la SGF. On s'était assuré que leurs pratiques étaient conformes à la loi. Si ce tournage dévoile autre chose, nous réagirons. »

Le RAG avait annoncé au mois de décembre dernier qu'il préparait une action pour dénoncer le gavage des oiseaux. « Nous voulons que le gouvernement canadien interdise la production de foie gras », explique Andrew Plumbly. Selon lui, l'élevage industriel, quel qu'il soit, est inhumain. Mais le gavage est particulièrement répréhensible.

Aux États-Unis, des gouvernements municipaux et étatiques ont déjà adopté des lois interdisant la production ou le commerce du foie gras. Les campagnes contre la pratique, menées par des organismes militants internationaux, PETA notamment, étaient

autrefois plus musclées que le court vidéo qui sera présenté aux médias québécois demain. La plupart des images du RAG, très sombres, montrent des pratiques courantes, dont le tri des petits canards. On y voit un employé d'Élevages Périgord qui jette dans un sac vert les femelles parce qu'elles ne font pas un bon foie gras. L'employé tue ensuite les bébés en les faisant respirer du gaz carbonique. « Je ne peux pas le nier, c'est comme ça qu'on fait la sélection, explique Emmanuel Nassans. C'est la méthode la plus humaine qu'on a trouvée, d'autres préfèrent envoyer les canettes dans une déchiqueteuse. »

Son collègue, le producteur artisanal Alain Dansereau, se désolé aussi de cette histoire. « Le foie gras est une cible facile. On se promènerait dans des porceries, on verrait des histoires bien pires », lance le propriétaire de l'Oie Naudière, de Saint-Alexis-de-Montcalm. « C'est certain que quand tu laisses tes animaux à des employés, il peut arriver des malchances comme ça. C'est certain qu'on veut essayer de tuer les animaux le plus élégamment possible. Mais je pense que les éleveurs font très attention à leur production. Et j'invite tous les Greenpeace à venir faire une infiltration chez nous pour s'en convaincre! »

DE RETOUR! ENCORE UNE FOIS, TOUS PEUVENT PROFITER DU  
**PRIX FAMILIAL FORD.\***



RIEN DE PLUS SIMPLE :  
**OFFRES EXCEPTIONNELLES**

JUSQU'À  
**1550 \$**  
EN ALLOCATION DE LIVRAISON  
SUR UN GRAND CHOIX DE MODÈLES  
FORD 2007

**0 %** DE FINANCEMENT  
JUSQU'À 36 MOIS SUR UN  
GRAND CHOIX DE MODÈLES  
FORD 2007 ET 2008

BIENVENUE DANS NOTRE FAMILLE.



PDSC : 16 099 \$\*

PDSC : 33 799 \$\*

PDSC : 24 699 \$\*

### FOCUS ZX4 SE

Votre prix familial :

**14 841 \$<sup>†</sup>**

FRAIS DE TRANSPORT EN SUS

**199 \$/MOIS\*\***

LOCATION 48 MOIS, MISE DE FONDS DE 1 750 \$

FRAIS DE TRANSPORT INCLUS

**0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ**

### MUSTANG GT

Votre prix familial :

**29 842 \$<sup>†</sup>**

4,9 % DE FINANCEMENT JUSQU'À 36 MOIS

FRAIS DE TRANSPORT EN SUS

**459 \$/MOIS\*\***

LOCATION 48 MOIS, MISE DE FONDS DE 1 000 \$

FRAIS DE TRANSPORT INCLUS

**0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ**

### FUSION SE

Votre prix familial :

**22 705 \$<sup>†</sup>**

FRAIS DE TRANSPORT EN SUS

**299 \$/MOIS\*\***

LOCATION 48 MOIS, MISE DE FONDS DE 375 \$

FRAIS DE TRANSPORT INCLUS

**0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ**

POUR VOTRE PRIX FAMILIAL FORD, VISITEZ **FORD.CA** OU VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD



Bien pensé

www.ford.ca



Photos à titre indicatif seulement. \*Achat : Taux de financement de 0 % (Focus et Fusion) et de 4,9 % (Mustang GT) à l'achat jusqu'à 36 mois. Frais de transport de 1100 \$ (Focus), de 1250 \$ (Fusion ou Mustang) en sus. \*\*Location : Première mensualité et mise de fonds requises à la livraison. Frais de transport inclus. Des frais de 0,12 \$ le km après 80 000 km et d'autres conditions s'appliquent. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDP/PM en sus. Ces offres s'adressent à des particuliers sur approbation de Crédit Ford. \*Le concessionnaire peut vendre ou louer moins cher. Offres d'une durée limitée. Ces offres peuvent être annulées en tout temps sans préavis. \*Le prix familial Ford est en vigueur uniquement du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2007 chez les concessionnaires Ford Canada participants et s'applique à la plupart des véhicules Ford et Lincoln 2007 et 2008 neufs (à l'exception des véhicules suivants : Mustang Shelby GT 500, châssis-cabines Série F, fourgons tronqués et châssis nus Série E, camions LCF et poids moyens). Le véhicule neuf doit être commandé et livré chez votre concessionnaire Ford ou Lincoln au plus tard le 31 août 2007. Le prix familial Ford exclut les frais de transport, d'immatriculation, d'assurance et d'enregistrement et toutes les taxes applicables. Le prix familial Ford est assujéti à des frais d'administration et à des frais de plein de carburant. Le prix familial Ford ne s'applique pas aux véhicules ayant droit à l'Assistance-compétitivité des prix, à la Réduction de prix aux gouvernements, aux primes ou allocations-livraisons pour parcs commerciaux, aux primes pour la location quotidienne ou au programme des ambassadeurs. Cette offre peut être combinée à la plupart des autres offres au détail de Ford Canada faites aux consommateurs en vigueur au moment de l'achat ou de la location. Certaines conditions peuvent s'appliquer. Détails chez votre concessionnaire Ford ou Lincoln ou au Centre de relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673.

PONTS ET VIADUCS

# Révision des procédures d'inspection envisagée

**SYLVAIN LAROCQUE**  
PRESSE CANADIENNE

Une fissure aussi étroite que l'épaisseur de quelques cheveux peut causer l'effondrement d'une structure de béton en mauvais état, a révélé hier l'un des experts de la commission d'enquête sur le viaduc de la Concorde.

Par conséquent, le ministère des Transports du Québec (MTQ) pourrait devoir modifier ses directives concernant l'inspection des fissures, pour faire en sorte qu'un ingénieur soit alerté aussitôt qu'une fente aussi mince que 0,2 millimètre est constatée.

Lors d'une reconstitution en laboratoire, l'un des experts de la commission, Denis Mitchell, professeur de génie civil à l'Université McGill, a découvert qu'une fissure dite « en cisaillement » de 0,2 millimètre pouvait conduire à la fracture complète d'une structure de béton, qui était en fait une reproduction quasi identique de l'ancien viaduc de la Concorde, à Laval. Ce dernier s'est effondré le 30 septembre dernier, faisant cinq morts et six blessés.

Pour illustrer ses propos, M. Mitchell a présenté devant la commission une vidéo saisissante de la fracture obtenue en laboratoire.

« Ça nous interpelle évidemment », a admis le responsable du MTQ pour la région de Montréal et l'Ouest du Québec, Jacques Gagnon, en point de presse.

« C'est sûr qu'on va prendre acte de tout de ce qui va être mentionné dans les rapports des différents experts (de la commission) », a-t-il ajouté. (...) On est en amélioration continue, alors s'il y a lieu, on va modifier nos normes. »

Le MTQ pourrait modifier ses directives avant la conclusion des travaux de la commission, a indiqué M. Gagnon.

« On pourrait les changer demain matin si on jugeait qu'il est nécessaire de le faire demain matin, a-t-il affirmé. (...) Soyez assurés que le ministère ne prendra aucune, aucune chance là-dessus. »

Déjà, en avril, le MTQ avait resserré ses directives de façon à ce qu'un ingénieur se penche automatiquement sur toute fissure

« en cisaillement » d'au moins 0,8 millimètre, comme c'est le cas en Ontario. Jusque-là, l'intervention d'un ingénieur n'était pas systématique au Québec pour une fissure de cette taille.

Le représentant du MTQ n'a pas pu confirmer qu'un éventuel

passage du seuil de 0,8 à 0,2 millimètre requerrait plus de personnel pour effectuer les inspections et en analyser les résultats.

Mais « le budget ce n'est pas un problème quand il est question de la sécurité des usagers », a insisté Jacques Gagnon.

# GRAND SOLDE D'INVENTAIRE SUR TOUS LES MODÈLES 2007

## IMPREZA

2.5i Édition Spéciale sport familiale 2007

TAUX DE LOCATION **2,9%**

PRIX DE LOCATION **299\$** / 48 MOIS taxes en sus



- Système de traction intégrale symétrique à prise constante
- Contrôle de la température automatique
- Cache-bagages rétractable dans l'aire de chargement
- Toit ouvrant vitré électrique entrebâillant et coulissant avec pare-soleil

- Sièges avant chauffants à deux intensités
  - Jantes en alliage d'aluminium à sept rayons de 16 x 6,5 po
- Et beaucoup plus...**

## FORESTER

Édition Columbia 2007

TAUX DE LOCATION **2,9%**

PRIX DE LOCATION **339\$** / 48 MOIS taxes en sus



- Système de traction intégrale symétrique à prise constante
- Cache-bagages rétractable
- Grand toit ouvrant vitré électrique coulissant avec pare-soleil

- Sièges avant chauffants à deux intensités
  - Jantes en alliage d'aluminium à douze rayons de 16 x 6,5 po
- Et beaucoup plus...**



## LEGACY

2.5i berline 2007

TAUX DE LOCATION **1,9%** PRIX DE LOCATION **319\$** / 48 MOIS taxes en sus

- Système de traction intégrale symétrique à prise constante

## OUTBACK

2.5i 2007

TAUX DE LOCATION **1,9%** PRIX DE LOCATION **339\$** / 48 MOIS taxes en sus

- Système de traction intégrale symétrique à prise constante



Pour un concessionnaire près de chez vous, visitez le [www.subaru.ca](http://www.subaru.ca)

SUBARU DE LAVAL  
ADM AUTOMOBILES

JOHN SCOTTI SUBARU  
SAINT-LEONARD

SUBARU SAINT-HYACINTHE  
SAINT-HYACINTHE

CARREFOUR SUBARU AUTO  
SAINTE-ROSE, LAVAL

JOLIETTE SUBARU  
JOLIETTE

LACHUTE SUBARU  
BROWNSBURG

SUBARU SAINTE-AGATHE  
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

SUBARU AUTO CENTRE  
MONTREAL

SUBARU REPENTIGNY  
REPENTIGNY

SUBARU RIVE-SUD  
GREENFIELD PARK

CONCEPT AUTOMOBILES  
GRANBY

SUBARU SAINT-JÉRÔME  
SAINT-JÉRÔME

SUBARU DES SOURCES  
DOLLARD DES ORMEAUX



**SUBARU**

# Ségolène Royal au Québec en septembre

PRESSE CANADIENNE

PARIS — La socialiste Ségolène Royal effectuera sa première visite au Québec en septembre prochain. La candidate à l'élection présidentielle a évoqué ce voyage hier au cours d'un entretien de 45 minutes avec le premier ministre Jean Charest, à la résidence du délégué général du Québec, avenue Foch.

Bien que le sujet n'ait pas été abordé, indique-t-on, la rencontre a à l'évidence permis de solder les comptes de la polémique soulevée au début de l'année par la déclaration ambiguë de Mme Royal sur la « souveraineté et la liberté du Québec ».

« C'est du passé. On n'a pas repris le sujet. Je pense que M<sup>me</sup> Royal a eu l'occasion d'en parler longuement. Ce n'était pas nécessaire de revenir là-dessus », a déclaré Jean Charest quelques heures plus tard, après une rencontre au Quai d'Orsay avec le ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner.

En janvier, le premier ministre québécois, s'alignant sur Stephen Harper, avait condamné les propos de la candidate socialiste, lui reprochant de « tenter d'influencer les Québécois ».

Mais avec le recul, de nombreux observateurs soulignent que la petite phrase prononcée par M<sup>me</sup> Royal entre deux portes, à l'issue d'une rencontre d'une quinzaine de minutes à peine avec le chef péquiste d'alors, André Boisclair, n'avait sans doute pas la portée qu'on lui a prêtée. « C'est une erreur de traduction, le mot "souveraineté" n'ayant pas le même sens en France qu'au Québec, note en privé un habitué des réseaux franco-québécois. Mais c'était une maladresse que la droite a utilisée, en pleine campagne présidentielle, pour souligner l'inexpérience internationale de M<sup>me</sup> Royal. De là à conclure qu'elle a donné son appui à l'indépendance, il y a une marge. » La visite devrait être largement dominée par le 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Québec.

\*Pour le modèle Impreza 2.5i Édition Spéciale Sport Familiale 2007 5 vitesses (7J1SE) : Comptant de 4 387,08\$ (taxes incluses), 0\$ dépôt de sécurité. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 4 851,99\$ (taxes incluses). \*\*Pour le modèle Legacy 2.5i berline 2007 5 vitesses (7A1UL) : Comptant de 3 019,88\$ (taxes incluses), 0\$ dépôt de sécurité. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 3 461,80\$ (taxes incluses). \*\*\*Pour le modèle Outback 2.5i 2007 5 vitesses (7D1UL) : Comptant de 4 102,20\$ (taxes incluses), 0\$ dépôt de sécurité. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 4 567,11\$ (taxes incluses). Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Le concessionnaire peut offrir un prix moindre de financement (prix variable selon le client) et d'assurance en sus. Taxes sur les pneus neufs et autres taxes incluses. Frais d'inscription au registre des droits personnels et autres taxes incluses. Frais d'inscription au registre des droits personnels et autres taxes incluses. 20 000 km par année, 15¢ au km excédentaire. Transport et préparation inclus. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. Photos à titre indicatif seulement. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Offres valables jusqu'au 31 juillet 2007.

## SUITE DE LA UNE

# Les jeunes fument de moins en moins

## TABAC

suite de la page A1

«Donc moins il y a de jeunes qui fument, moins cela devient attrayant pour les autres», ajoute-t-il.

Des efforts restent à faire, selon lui, pour sensibiliser les adultes qui procurent des cigarettes aux jeunes. D'après l'étude, 54 % des jeunes de moins de 18 ans ont déclaré qu'ils obtenaient leurs cigarettes d'un ami ou d'un parent. «Il faut faire prendre conscience aux gens qu'acheter des cigarettes pour un jeune, c'est un bien mauvais cadeau.»

Quant aux efforts des pouvoirs

publics, bien qu'ils aient été importants au cours des dernières années, ils demeurent insuffisants, croit M. Bujold. «Treize mille personnes au Québec meurent chaque année des conséquences du tabagisme», rappelle-t-il.

C'est chez les Québécois de 20 à 24 ans que l'on fume le plus. Le taux est de 29 %, et la moyenne de 13 cigarettes par jour.

### Dans les autres provinces

La province où l'on fume le moins est la Colombie-Britannique, à 16 %, tandis que la championne de la cigarette est la Saskatchewan, avec 23,7 % de fumeurs, toutes catégories d'âge confondues.

Le Québec est la quatrième province où l'on fume le moins, avec 20 % de fumeurs. «Il y a six-sept ans, nous étions la province où l'on fumait le plus. On a donc fait des gains importants», dit M. Bujold.

Entre 1985 et 2006, le taux de tabagisme a chuté de moitié au Canada, passant de 35 % à 18,6 %. Les résultats de l'étude ont réjoui le ministre de la Santé, Tony Clement, qui s'est dit enchanté de voir que les efforts gouvernementaux pour limiter le tabac avaient un impact positif, spécialement parmi les jeunes. «Ces résultats nous encouragent à continuer de travailler collectivement pour réduire le taux de tabagisme au Canada», a-t-il déclaré.

# Nouveau traitement pour soigner l'alcoolisme

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Un médicament d'aide au sevrage tabagique de l'adulte, le Champix, pourrait également traiter l'alcoolisme, selon une étude publiée hier par des chercheurs américains dans les annales de l'Académie des sciences (PNAS).

Les chercheurs de l'Université de Californie ont testé l'impact de la varénicline, le principe actif du Champix, sur des rats de laboratoire auxquels ils avaient administré de fortes doses d'alcool pendant une longue période.

Les auteurs de l'étude ont noté que les consommations excessives d'alcool et de cigarettes sont souvent associées et que 85 %

des alcooliques fument. Ils sont partis du principe que certains neuro-récepteurs jouent un rôle dans la dépendance à ces deux substances.

La varénicline réduit les besoins en nicotine en agissant directement sur certains récepteurs dans le cerveau. Le médicament se fixe sur ces récepteurs à la place de la nicotine.

Les chercheurs ont voulu voir si le traitement pouvait agir de la même manière pour l'alcool.

Ils ont donc administré des quantités importantes d'alcool à des rats pendant plus de cinq mois, puis leur ont donné de la varénicline. Après quelque temps, les rats ont montré un moindre intérêt pour l'alcool.



**LES BEAUX JOURS  
TOYOTA**

**750 \$ D'ESSENCE À LA LOCATION OU À L'ACHAT<sup>‡</sup>**

**SUR TOUS LES CAMRY, HIGHLANDER, SEQUOIA, SIENNA, SOLARA, TACOMA ET 4RUNNER 2007**

### CAMRY LE 2007

à partir de

**299 \$**

**PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS\***

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

COMPTANT DE 4 124 \$

OPTION 0 \$ COMPTANT DISPONIBLE

**0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ**

À L'ACHAT à partir de

**25 900 \$\***



Ville : 9,8 L/100 km<sup>†</sup>  
Route : 6,5 L/100 km<sup>†</sup>



- ✓ Cotée véhicule à émissions ultra faibles
- ✓ Gagnante du Prix AJAC de la meilleure voiture familiale catégorie 22 000 \$ – 30 000 \$
- ✓ Élu Voiture de l'année en 2007 par le magazine Motor Trend
- ✓ Aussi disponible en version hybride

### SIENNA CE 2007

à partir de

**399 \$**

**PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS\***

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

COMPTANT DE 3 979 \$

OPTION 0 \$ COMPTANT DISPONIBLE

**0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ**

À L'ACHAT à partir de

**31 200 \$\***



Ville : 11,7 L/100 km<sup>†</sup>  
Route : 8,1 L/100 km<sup>†</sup>



- ✓ Tout nouveau moteur V6 de 3,5 litres développant 266 chevaux
- ✓ Cotée véhicule à émissions faibles
- ✓ Gagnante du Prix ÉnerGuide 2007, catégorie mini-fourgonnette
- ✓ Meilleure mini-fourgonnette selon Consumer Reports en 2007

[www.laffairecorolla.ca/beauxjours](http://www.laffairecorolla.ca/beauxjours)

**Voire nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.**

**TOYOTA**  
SERVICES FINANCIERS

**PEA**  
PROTECTION ASSISTANCE

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. \* Offres de location au détail valables sur les modèles Camry LE 2007 (BE46KP AA) et Sienna CE 2007 (ZK30CA AA) neufs en stock. Première mensualité de 340,71 \$ (Camry LE 2007) et de 454,66 \$ (Sienna 2007), taxes incluses, pour un terme de location de 48 mois, exigibles au moment de la livraison. Offre de 0 \$ dépôt de sécurité à la location sur tous les modèles Toyota 2007 neufs en stock. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 10 ¢ du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 4 481,96 \$ pour la Camry LE 2007 (BE46KP AA) et de 4 450,91 \$ pour la Sienna CE 2007 (ZK30CA AA), taxes incluses. \* PDSF pour les modèles Camry LE 2007 (BE46KP AA) et Sienna CE 2007 (ZK30CA AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'assurance et les taxes sont en sus. ‡ Un chèque de 750 \$ sera remis par le concessionnaire à la livraison du véhicule, applicable à la location ou à l'achat des modèles Camry (à l'exception de la Camry hybride), Highlander (à l'exception du Highlander hybride), Sequoia, Sienna, Solara, Tacoma et 4Runner 2007 neufs en stock. Cette offre ne peut être remplacée par aucune autre offre. † Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2007 pour une transmission automatique pour le moteur du modèle indiqué. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 31 juillet 2007. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant de la grande région de Montréal.



**TOYOTA**  
faire toujours mieux

André Desmarais > Président du conseil d'administration **LA PRESSE**  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Eric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

# FORUM

## ÉDITORIAL

# La grande séduction



apratte@lapresse.ca  
**ANDRÉ PRATTE**

(Nous vous présentons aujourd'hui le second de deux éditoriaux sur la pénurie de médecins et d'infirmières qui mine le système de santé québécois.)

Le Québec manque de médecins et d'infirmières. Comme on l'a vu hier, malgré tous les efforts faits au cours des dernières années, la pénurie ne se résorbera pas. Or, les problèmes qu'elle engendre sont intolérables. On ne peut accepter plus longtemps que des gens poireautent dans les couloirs des urgences pendant des heures, voire des jours. On ne peut pas faire attendre des semaines, des mois des gens qui doivent subir un examen ou être opérés, un délai ponctué d'annulations et de reports. On ne peut pas laisser des milliers de Québécois sans médecin de famille.

Le gouvernement et les autres acteurs du système de santé ne sont pas restés les bras croisés, loin de là. Ces problèmes sont complexes et les solutions coûtent cher. Il y a quand même quelques évidences. S'il n'est plus possible d'augmenter le nombre d'étudiants en médecine et en soins infirmiers, il faut au moins s'assurer que ce nombre ne diminue pas – une menace

**Encore de l'argent en santé? Oui, mais pas n'importe comment, pas n'importe où. Certainement pas dans la baignoire trouée des « coûts de système ».**

réelle pour les soins infirmiers. Il faut aussi tout faire pour que les jeunes infirmières ne se découragent pas au bout d'un an ou deux dans les tranchées de l'urgence ou des soins intensifs. Il faut trouver un moyen de combler les quarts les plus difficiles. Et il faut que les jeunes médecins formés au Québec restent au Québec.

Comment atteindre ces objectifs? Nous pensons qu'il est temps de faire preuve d'audace. Qu'il faut donner un grand coup pour revaloriser ces deux professions, faire faire un saut quantique aux conditions de travail des médecins et des infirmières et augmenter substantiellement leur rémunération. Encore de l'argent en santé? Oui, mais pas n'importe comment, pas n'importe où. Certainement pas dans la baignoire trouée des « coûts de système ».

Il s'agirait pour le gouvernement de lancer, avec l'appui de la population, une opération

de grande séduction auprès des médecins et des infirmières, actuels et futurs. Dans un premier temps, le ministère de la Santé identifierait les mesures les plus susceptibles de garder au Québec les jeunes médecins et de les encourager à travailler davantage (les médecins québécois travaillent un peu moins d'heures que leurs confrères du reste du pays, et les jeunes travaillent moins que leurs aînés). Outre une amélioration de leur salaire, en particulier dans les domaines de pratique prioritaires, Québec devrait limer les irritants, notamment la gestion tatillonne des plans d'effectifs médicaux. Est-on vraiment gagnant si, dans la recherche d'un équilibre parfait (selon les bureaucrates...) entre les régions et les spécialités, on pousse des jeunes médecins vers l'Ontario ou les États-Unis?

Dans le cas des infirmières, le gouvernement devrait proposer d'augmenter substantiellement les salaires et le nombre de congés de celles qui oeuvrent dans les domaines ou les quarts les plus difficiles. Partout, les bâtiments et les équipements devraient être mis à niveau. Des sommes importantes devraient être consenties pour l'entretien des édifices, non seulement pour prévenir les infections nosocomiales, mais pour en faire des lieux plus propices au travail et à la guérison.

Une fois toutes ces mesures identifiées et chiffrées, le gouvernement les présenterait à la population en indiquant comment il compte les financer (une hausse de la TVQ?). Les Québécois rêvent depuis des années qu'on décongestionne le système de santé; dans la mesure où un plan aussi cohérent qu'ambitieux leur est proposé, ils accepteraient d'y contribuer.

Les associations professionnelles et syndicales devront mettre l'épaule à la roue. Du côté corporatif et syndical, l'égoïsme et l'égalitarisme bêtes n'ont plus leur place. Les hausses de salaires et autres mesures ne pourront pas être consenties mur à mur mais devront privilégier ceux dont le travail est plus exigeant et plus essentiel. Ce sont les postes d'infirmières la nuit et à l'urgence qu'on a du mal à combler, pas ceux dans les CLSC. Médecins et infirmières signeront un contrat moral avec la société québécoise: en échange de ces conditions de travail améliorées, ils s'engageront à travailler de toutes leurs forces et de toute leur compassion pour offrir les meilleurs soins possibles.

Lors de la prochaine campagne électorale, les trois principaux partis provinciaux promettent, comme ils le font chaque fois, des mesures censées améliorer l'accessibilité aux soins de santé. Nous en sommes convaincus: celui qui présenterait un plan suivant le schéma que nous venons d'esquisser s'attirerait bien des appuis.

originalité et à sa qualité de vie. À voir la façon dont les astres s'enlignent, c'est à croire que Montréal s'est fixé l'objectif de devenir la ville la plus plate en Amérique du Nord avant Drummondville. Et dans de telles conditions, quel besoin d'un festival Juste pour rire? Vu la détérioration rapide des relations entre Montréal et les grands événements, il faudrait plutôt parler d'un « festival juste pourrir ».

**Daniel Savard**  
 Belœil

## Chapleau en vacances



REPRISE sergechapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

## OPINION

# Des liens troublants

### Le nouveau patron de la GRC a été un « insider » au plus haut niveau du Parti conservateur

DENIS SAINT-MARTIN



**L'auteur est professeur au département de science politique de l'Université de Montréal.**

La nomination d'un civil à la tête de la Gendarmerie royale du Canada a été vue dans différents milieux comme un signe de la volonté du gouvernement à « faire le ménage » au sein d'une organisation qualifiée « d'horriblement brisée » par l'enquêteur spécial David Brown dans son rapport au ministre Stockwell Day sur les allégations de fraude au sein du régime de retraite de la force policière fédérale.

Plusieurs souhaitaient la nomination d'une personne extérieure à la GRC afin de mettre un terme au style autoritaire et sans ouverture à la critique mise en place par Giuliano Zaccardelli. Dans son rapport, David Brown affirme que l'ex-commissaire avait contribué à des abus de confiance et injustement puni les personnes qui avaient dénoncé la mauvaise gestion du fond de pension.

L'arrivée de William Elliott à la direction de la GRC devrait donc être reçue comme une bonne nouvelle: une occasion de rendre plus transparente et imputable la force policière fédérale. Le problème est que si M. Elliott est un « outsider » par rapport à la GRC, cela n'est pas du tout le cas en ce qui a trait à ses liens avec le parti conservateur de M. Harper.

William Elliott est entré dans la haute fonction publique dans les années 90 après avoir été chef de cabinet de Don Mazankowski, vice-premier ministre au sein du gouvernement Mulroney et maintenant conseiller du gouvernement Harper en matière de

gestion publique. Ceux et celles qui, comme Bill Elliott auparavant, dirigent les cabinets de ministres sont invariablement issus de la filière partisane. Les études sur ce sujet montrent que c'est d'abord et avant tout sur la base de leurs liens politiques qu'ils sont nommés dans ces fonctions.

Jusqu'à tout récemment, la Loi sur l'emploi dans la fonction publique accordait (à l'article 39) un droit de nomination prioritaire au personnel politique ayant occupé un poste de direction dans un cabinet ministériel. C'est via l'article 39 que M. Elliott a accédé à la fonction publique permanente, en même temps que plusieurs dizaines d'autres collègues conservateurs au moment où le parti, alors dirigé par Kim Campbell, perdait le pouvoir au début des années 90. Ainsi, quand le ministre Day présente Bill Elliott comme un « fonctionnaire », il faut néanmoins comprendre que celui-ci n'est pas un fonctionnaire tout à fait comme les autres.

Contrairement à la grande majorité des autres hauts fonctionnaires, ce n'est pas un fonctionnaire de carrière. Il est entré par la voie politique. Il a obtenu son poste dans la fonction publique parce qu'il a auparavant été chef de cabinet. Son cas constitue ce que la Commission de la fonction publique désigne normalement comme une « dérogation » au principe du mérite dans la sélection du personnel de la fonction publique.

#### Le risque de politisation

Lors des travaux de la commission d'enquête sur le scandale des commandites, le juge Gomery a constaté que Pierre Tremblay, un des fonctionnaires avec Chuck Guité impliqués dans les activités de publicité au ministère des Travaux publics, avait auparavant été chef de cabinet du ministre Gagliano.

Comme William Elliot, M. Tremblay avait aussi accédé à la fonction publique permanente via l'article 39 de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique. Dans ses recommandations, le juge Gomery décrit cette pratique comme « une petite porte d'entrée » à la fonction publique et soulignait le « risque de politisation » que celle-ci peut engendrer. Pour cette raison, la commission Gomery recommandait d'abolir les dispositions permettant au personnel politique d'être nommé à des postes de la fonction publique sans concours.

Cette recommandation fut l'une des rares à avoir été retenue par la Loi sur l'imputabilité adoptée par le gouvernement Harper en 2006. Au nom de la protection de l'intégrité et de la neutralité de la fonction publique, les conservateurs ont éliminé l'article 39. Or, il est paradoxal aujourd'hui de constater que les conservateurs nomment à la tête de la GRC quelqu'un qui est entré dans la fonction publique via l'article 39, alors qu'il y a quelques mois à peine ils abolissaient cette mesure d'exemption au nom de l'imputabilité.

Seul l'avenir nous dira si l'arrivée d'un « outsider » à la tête de la GRC est une bonne chose. Ce qui est plus troublant pour l'instant, c'est la nomination d'un individu qui, malgré toute son expérience et ses grandes compétences, a néanmoins été, dans un passé encore récent, un « insider » au plus haut niveau du Parti conservateur.

La façon dont la GRC est intervenue à propos d'allégations de délit d'initié au ministère des Finances au cours de la dernière campagne électorale avait déjà ébranlé son apparence de neutralité politique. Si le gouvernement voulait un haut fonctionnaire pour mettre de l'ordre au sein de la GRC, plusieurs autres avec autant d'expérience que M. Elliott – mais sans son passé politique – auraient pu être choisis.

## LA BOÎTE AUX LETTRES

/// Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

### Gilbert Rozon a raison

Gilbert Rozon a entièrement raison d'être furieux devant l'attitude de Montréal face aux grands événements. Ceux-ci sont dans l'intérêt direct et indirect de tous les Montréalais et il n'est que normal que la Ville accepte de faire sa contribution sous la forme consistant à assurer la sécurité aux frais des contribuables Montréalais. Ces événements contribuent à la notoriété de la ville, à son

**POUR NOUS JOINDRE** La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

**VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?** Écrivez-nous à [nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

**RÉDACTION** (514) 285-7070 [commentaires@lapresse.ca](mailto:commentaires@lapresse.ca)

**ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 [cyberpresse.ca/abonnement](mailto:cyberpresse.ca/abonnement)

**PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 [petitesannonces@lapresse.ca](mailto:petitesannonces@lapresse.ca)

**DÉCÈS** (514) 285-6816 [deces@lapresse.ca](mailto:deces@lapresse.ca)

**CARRIÈRES** (514) 285-7320 [carrieres@lapresse.ca](mailto:carrieres@lapresse.ca)

**PUBLICITÉ** (514) 285-6931

**VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION?** [forum@lapresse.ca](mailto:forum@lapresse.ca)

# MONDE

Les nouvelles internationales  
en continu sur [cyberpresse.ca/monde](http://cyberpresse.ca/monde)

## LE TOUR DU GLOBE

### NIGERIA Vague d'enlèvements

Une bonne nouvelle a été suivie de deux mauvaises hier au Nigeria. La petite Margaret Hill, 3 ans, d'origine britannique, a été libérée par ceux qui l'ont kidnappée jeudi dernier, mais deux autres individus ont été enlevés à leur tour. Un Bulgare et un Britannique ont été kidnappés dans la région de Calabar par un groupe d'hommes armés lors d'une attaque menée sur une installation pétrolière. AP

### AFGHANISTAN Tir pas très ami

Un soldat afghan, qui pourrait avoir des liens avec les talibans, a tué quatre de ses compagnons d'armes et en a blessé sept autres en ouvrant le feu dans une garnison de l'ouest de l'Afghanistan. Il a été arrêté. Les autorités ne connaissent pas le motif exact de son acte, mais présumant que l'homme a des liens avec «les ennemis du gouvernement afghan». AFP

### CORÉE DU NORD Retour à la case départ

Cinq ans après avoir été expulsé de la Corée du Nord, l'Agence internationale de l'énergie atomique a affirmé hier qu'elle s'attend à ce que ses inspecteurs puissent y retourner d'ici une semaine pour aider au démantèlement du programme nucléaire dans ce pays asiatique. AP

### AMÉRIQUE DU SUD Froid de canard

L'hiver austral a amené une vague de froid polaire en Amérique du Sud, notamment en Argentine, où les températures ont chuté jusqu'à -22 °C. Ce froid de canard a provoqué la mort de deux sans-abri. Le Chili et la Bolivie n'ont pas été épargnés. Des aéroports ont été bloqués à cause d'importantes chutes de neige. AFP

### ROYAUME-UNI Au-dessus de tout soupçon

Un juge anglais a tranché hier que la reine d'Angleterre Élisabeth II et son mari Philip ne seront pas interrogés par la justice dans l'enquête judiciaire sur la mort de la princesse Diana en 1997 dans un accident à Paris. Mohamed Al-Fayed, père de Dodi, qui est décédé aux côtés de la princesse, souhaitait que la reine ait à répondre aux questions des enquêteurs. Ce dernier est convaincu que Lady Di et son fils ont été les victimes d'un complot organisé par le prince Philip. AFP

### ÉTATS-UNIS 500 milliards plus tard

Selon un rapport de l'organisme du Congrès américain rendu public hier, les États-Unis ont dépensé plus de 500 milliards de dollars dans la guerre en Irak et en Afghanistan depuis 2001 et chaque mois additionnel de conflit coûte 12 milliards. Ces montants astronomiques sont publiés alors que le débat fait rage à Washington sur le retrait des troupes de l'Irak. Hier, la Maison-Blanche a affirmé que le président George W. Bush ne considère aucun retrait du genre pour le moment. AFP

### GAZA



La lionne Sabrina.

PHOTOREUTERS

### Retour au zoo

Dégriffée, en partie édentée, la lionne Sabrina est rentrée hier au zoo de Gaza après deux ans de malheur. En 2005, la lionne a été kidnappée par des malfaiteurs. Les miliciens du Hamas l'ont retrouvée hier dans le repère de trafiquants de drogues. AFP

### LE CHIFFRE DU JOUR 140 000

C'est le nombre de soldats que la Turquie a massés à la frontière nord de l'Irak. Le gouvernement turc dit vouloir déloger des montagnes irakiennes des rebelles du PKK, une organisation séparatiste kurde. En comparaison, les États-Unis maintiennent environ 100 000 militaires en Irak depuis l'assaut lancé contre le régime de Saddam Hussein en mars 2003. AFP



PHOTO AAMIR QURESHI, AFP

Des soldats pakistanais ouvrent la voie à une caravane d'ambulances qui se dirige vers la Mosquée rouge à Islamabad. L'assaut militaire contre les islamistes radicaux, retranchés dans la mosquée avec des otages, a fait au moins 26 morts.

### MOSQUÉE ROUGE D'ISLAMABAD

# L'armée pakistanaise donne l'assaut : au moins 43 morts

D'APRÈS AFP ET AP

ISLAMABAD — Au moins une quarantaine de militants et trois soldats ont été tués dans l'assaut lancé ce matin à l'aube contre la Mosquée rouge fondamentaliste d'Islamabad où sont retranchés des islamistes accusés de retenir des otages, a annoncé l'armée.

«Selon mes informations, une quarantaine de militants ont été tués et au moins quinze blessés. Trois membres des forces de sécurité ont également été tués et quinze autres blessés», a indiqué à l'AFP le porte-parole de l'armée, le général de division Waheed Arshad.

Le responsable a ajouté ne disposer d'aucune information sur le sort d'Abdul Rashid Ghazi, le chef présumé des irréductibles encore retranchés dans la mosquée.

«Nos troupes sont maintenant à l'intérieur de la Mosquée et sont arrivées sur le toit. C'est une offensive finale pour nettoyer la place de ses militants armés», a-t-il ajouté, précisant toutefois que «ces derniers opposaient une vive résistance».

De très fortes explosions ont secoué la Mosquée rouge et des tirs nourris d'armes à feu pouvaient être entendus. Une école coranique de filles attenante à la mosquée a pris feu après l'attaque de l'armée, ont indiqué des témoins.

«Les soldats pakistanais sont entrés dans l'édifice par trois côtés à la fois.

Les militants ont riposté. Nos efforts visent à les neutraliser le plus vite possible et à épargner les vies des personnes sans armes se trouvant à l'intérieur. Nous voulons achever cette opération le plus vite possible et avec le minimum de pertes en vies humaines», a conclu le porte-parole de l'armée.

Vingt enfants de la mosquée qui avaient réussi à s'échapper ont été recueillis par les forces de sécurité, a précisé le général Waheed sur la chaîne de télévision Geo, tandis qu'un épais nuage de fumée s'élevait au-dessus de l'édifice vers lequel des ambulances affluaient.

Le nombre précis des personnes encore retranchées dans l'édifice n'est pas clairement établi. Les autorités évoquent des centaines d'étudiants des écoles coraniques de la mosquée. Selon l'armée, la grande majorité serait retenue en otages par des islamistes proches d'Al-Qaeda, dont des étrangers qui ont pris le contrôle de l'édifice. Des femmes et des enfants notamment seraient retenus en tant que «boucliers humains».

Le chef-adjoint de la mosquée, Abdul Rashid Ghazi, le seul responsable officiel du site religieux encore à l'intérieur, avait quant à lui affirmé que 1800 personnes se trouvaient à ses côtés, promettant qu'ils étaient prêts à mourir en martyrs plutôt que de se rendre. Leur sang déclencherait la «révolution islamique», avait promis Ghazi.

Le président Pervez Musharraf avait jusqu'à présent été réticent à lancer un assaut général sur la mosquée, craignant un bain de sang. Des discussions ultimes avaient été lancées hier.

Le négociateur en chef Chaudhry Shujaat Hussain, ancien premier ministre, a cependant annoncé leur échec dans la nuit, après 11 heures de discussions qui ont été suivies aussitôt par un échange de coups de feu nourri et deux grosses explosions.

«Après 11 heures de négociations, nous sommes profondément déçus que les pourparlers aient échoué», a déclaré M. Chaudhry Shujaat Hussain lors d'une conférence de presse non loin de la Mosquée rouge.

Les pourparlers avaient fait appel à des religieux proches des milieux islamistes, notamment des oulémas (docteurs de la loi islamique) et des responsables de madrassas (écoles coraniques).

Des heurts avaient débuté le 3 juillet aux abords de la mosquée, entre des islamistes et des forces gouvernementales qui surveillaient l'endroit. Les affrontements avaient poussé les autorités à décider un siège de l'édifice, mis en œuvre par des centaines de membres des forces de sécurité.

Selon un bilan officiel, 24 personnes sont décédées depuis le début des heurts, sans compter les victimes faites par l'assaut. Ghazi avait affirmé que les forces gouvernementales avaient tué 335 personnes.

### Attentats ratés du 21 juillet 2005 à Londres

# Quatre hommes jugés coupables de complot terroriste

AGENCE FRANCE-PRESSE

LONDRES — Quatre hommes ont été reconnus coupables hier de complot terroriste pour les attentats manqués du 21 juillet 2005 à Londres, alors qu'un des huit suspects dans l'enquête sur les tentatives d'attentats à Londres et Glasgow en juin a été inculpé ce week-end pour des charges similaires.

Le jury du tribunal de Woolwich à Londres a reconnu coupables de complots en vue de commettre des meurtres Muktar Said Ibrahim, 29 ans, Yassin Omar, 26 ans, Ramzi Mohammed, 25 ans, et Hussain Osman, 28 ans.

Les membres du jury, qui ont délibéré sept jours pour arriver à ces conclusions, ont interrompu leur travail pour la journée vers 15 h 30. Ils doivent encore rendre leur verdict concernant deux autres inculpés dans ce complot, Manfo Kwaku Asiedu et Adel Yahya, puis ils prononceront les peines ultérieurement.

Ces attentats ratés, qui n'avaient fait aucune victime, étaient intervenus exactement deux semaines après les attentats du 7 juillet 2005, qui avaient fait 56 morts,

dont les quatre kamikazes, dans les transports en commun de Londres.

Les quatre attentats manqués du 21 juillet, dont le mode opératoire était similaire à ceux du 7 juillet, avaient été menés de manière coordonnée et quasi simultanée dans trois rames de métro et dans un bus à la mi-journée.

Le cinquième suspect avait visiblement pris peur et jeté son sac à dos dans un buisson. Le sixième avait participé aux préparatifs mais quitté le Royaume-Uni six semaines plus tôt.

Le procureur Nigel Sweeney avait accusé les six hommes, musulmans d'origine africaine habitant à Londres, d'avoir préparé pendant près de quatre mois ces «attaques suicide meurtrières», dans le cadre d'un «complot musulman extrémiste».

Il avait dressé le portrait de jeunes «kamikazes en puissance», déterminés à participer au jihad, dont les actes n'étaient pas «une copie hâtivement organisée» des attentats suicide du 7 juillet.

M. Sweeney avait raconté comment ils avaient transformé en «atelier de bombes» l'appartement de l'un d'entre eux, au 58 Curtis House, à New Southgate dans

le nord de Londres. Les accusés y avaient stocké de la farine, du peroxyde d'hydrogène liquide, des piles, des ampoules et de l'acide, utilisés pour fabriquer leurs bombes artisanales, selon lui.

Muktar Said Ibrahim s'était présenté au cours du procès comme «le principal responsable» de la fabrication des bombes, mais avait affirmé qu'il les avait rendues inoffensives et qu'elles avaient simplement la vocation de faire peur, dans un geste de protestation contre la guerre en Irak.

Mais l'un des autres suspects, Manfo Kwaku Asiedu, avait décidé en cours de procès de ne plus faire corps avec cette thèse, défendue par ses coaccusés, en affirmant qu'Ibrahim avait voulu copier les attentats du 7 juillet, mais «à plus grande échelle».

Ce verdict intervient 10 jours après qu'une autre série d'attentats manqués à Londres et Glasgow (Écosse) eut rappelé à la Grande-Bretagne qu'elle restait sous la menace terroriste.

Deux voitures piégées, qui auraient pu provoquer un carnage si elles avaient explosé, ont été retrouvées le 29 juin à Londres dans le quartier touristique de Picadilly.

# Un ex-conseiller de Tony Blair raconte tout... ou presque

MALI ILSE PAQUIN  
COLLABORATION SPÉCIALE

LONDRES — Ce sont les mémoires que tout le monde s'arrachait hier en Grande-Bretagne. L'ancien as du marketing politique, Alastair Campbell, a publié *Les années Blair*, un recueil de 800 pages sur ses années aux côtés de l'ex-premier ministre britannique.

Or, de l'avis général, l'ancien chef des communications du cabinet Blair a plutôt accouché d'un pétard mouillé.

Il faut dire que les attentes étaient élevées. Alastair Campbell a été l'homme de confiance de Tony Blair pendant les chapitres les plus mouvementés de sa carrière à Downing Street. Notamment, lors du décès de la princesse Diana et lorsque la décision d'envahir l'Irak a été prise.

À ce sujet, M. Campbell révèle que l'entourage de Tony

Blair était loin d'être convaincu de l'urgence de chasser Saddam Hussein du pouvoir. À la veille du vote historique à la Chambre des communes, plusieurs ministres « avaient l'air physiquement malades », selon l'auteur.

« Nous avons tous eu de sérieux moments de doute mais pas lui, écrit-il. S'il en a eu, il nous les a cachés. »

Alastair Campbell avait lui-même joué un rôle majeur dans la présentation du dossier controversé sur la menace imminente de Saddam Hussein. Il a démissionné à l'été 2003 après l'affaire David Kelly (inspecteur de l'ONU en Irak mort dans des circonstances mystérieuses).

Autre surprise, Tony Blair aurait envisagé de ne pas briguer un troisième mandat. Dès l'été 2002, il voulait annoncer son intention de quitter Downing Street avant les élections de 2005. M. Campbell,

un ancien chroniqueur politique, l'avait prévenu que cette annonce ferait de lui un « canard boiteux ».

La grande inconnue des mémoires toutefois est l'exacte nature de la relation entre Tony Blair et son successeur, Gordon Brown.

Ce dernier a attendu 10 ans

« Il n'y a pas les passages enlevants que nous espérons », déplore Nick Assinder, de la BBC.

pour que son ancien ami décide de déménager ses boîtes du 10, Downing Street. Les électeurs et – surtout – la presse britannique auraient aimé en savoir davantage sur leurs rapports houleux.

Ce serait donner des munitions au Parti conservateur, a

expliqué M. Campbell. « Je ne vais pas démentir que des choses assez brutales se sont dites. Mais je ne voulais pas publier un livre dont David Cameron – le chef des conservateurs – pourrait se servir pour attaquer le nouveau premier ministre. »

La presse britannique n'a pas été impressionnée par les révélations de la biographie. « Intéressant mais pas explosif », a commenté *The Times*. « Calculé et aseptisé », a affirmé le *Daily Mail*.

« Il n'y a pas les passages enlevants que nous espérons », déplore Nick Assinder, de la BBC.

Les libraires, eux, jubilaient. Le recueil se vendait comme des petits pains chauds.

Ses recettes ont même surpassé celles de l'autobiographie de Bill Clinton en 2004, à sa première journée sur les tablettes.

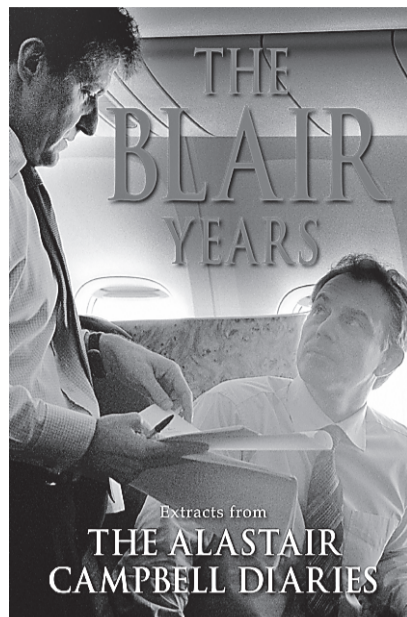


PHOTO AP

Le livre d'Alastair Campbell sur ses années auprès de l'ex-premier ministre Tony Blair se vend comme des petits pains chauds en Grande-Bretagne.

# Les thérapies pour « guérir » de l'homosexualité dénoncées

L'homosexualité est une maladie, mais ça se soigne. Bien des Américains en sont fermement convaincus. À commencer par des homosexuels, qui n'hésitent pas à suivre divers traitements dans l'espoir de rentrer dans la norme... avec des résultats pour le moins douteux.



NICOLAS BERUBÉ

IRVINE, Californie — D'aussi loin qu'il se souvienne, John Hansen a toujours été attiré par les hommes.

D'aussi loin qu'il se souvienne, il a toujours voulu que cela cesse.

« Je ne voulais pas être gai, dit-il. Si j'avais pu prendre une pilule pour être attiré par les femmes et avoir une famille, je l'aurais prise. »

À l'âge de 19 ans, il se rend à l'évidence: la pilule anti-homosexualité n'existe pas. Comme des dizaines de milliers d'Américains, il se tourne alors vers la seule forme de traitement qui

s'offre aux gais: une thérapie qui promet de le « guérir » de son attirance pour les hommes.

C'était le début d'une longue marche solitaire, pénible et coûteuse. Une expérience douloureuse qui l'a mené, la fin de semaine dernière, à participer au premier colloque des survivants de « cures », qui se tenait à Irvine, en Californie.

## Sur le divan du psy

C'est en « googlant » un soir que John a trouvé un psychologue dont la spécialité était de « guérir » les homosexuels. Après l'avoir rencontré, il décide de suivre le traitement. Il paie les séances de sa poche. Cent vingt dollars l'heure, une heure par semaine.

« En gros, il essayait de voir ce qui clochait en moi. Je devais parler de tout. De mon enfance, de mon père, de ma mère. C'était

très émotif et, pendant un bout de temps, j'ai eu l'impression que ça fonctionnait. »

Au bout d'un an et demi de thérapie, John se rend à un séminaire d'une fin de semaine organisé par son psychologue dans une maison de Santa Barbara. Cette expérience l'a fait décrocher.

« C'était très tendu. Il fallait exorciser nos démons. Dans un exercice, on devait parler avec un autre participant qui incarnait un de nos parents, ou encore un élève qui riait de nous quand on était jeune. Le gars avec qui je faisais l'exercice est devenu hors de lui et s'est mis à me battre. Les autres regardaient sans rien faire, comme si ça faisait partie du processus normal. Après ça, j'ai arrêté les traitements. Ça ne servait à rien. »

Aujourd'hui âgé de 24 ans, John dit avoir été marqué par la thérapie, qui l'a rendu honteux et qui a miné sa confiance en lui. Plus les années passent, mieux il se sent dans sa peau, dit-il.

« Ce psychologue fait des affaires d'or en proposant aux parents de « guérir » leur adolescent aux tendances homosexuelles. Bien des parents sont prêts à tout pour

éviter que leur enfant soit gai. Mon expérience prouve que ça ne se change pas et que c'est une illusion de croire le contraire. »

## Exodus International

Le colloque des survivants de thérapies pour gais a eu lieu en fin de semaine pour coïncider avec un autre colloque organisé dans la même ville: celui du groupe Exodus International.

Se targuant d'être le plus important mouvement « d'ex-gais » aux États-Unis, Exodus International soutient que l'homosexualité est une condition qui peut être surmontée.

L'organisation chrétienne compte aujourd'hui 120 sections aux États-Unis et au Canada et affirme avoir « guéri » des milliers de personnes homosexuelles.

Le groupe a été créé en 1976. Le premier scandale au sein de l'organisation est survenu trois ans plus tard, quand deux de ses fondateurs sont tombés amoureux l'un de l'autre et ont quitté le groupe.

Alan Chambers, actuel président d'Exodus, affirme que les gais resteront toujours gais mais qu'ils peuvent apprendre à « surmonter leur condition » pour se marier et fonder une famille.

« Il y a plusieurs points de vue sur l'homosexualité, et l'un d'eux est qu'il est possible de s'en sortir. Je l'ai fait, des milliers de personnes l'ont fait. C'est la réalité », a-t-il dit à *La Presse*.

La crédibilité du groupe est mise à mal ces jours-ci par la publication dans les journaux d'une lettre ouverte rédigée par les fondateurs d'Exodus, qui ont depuis tourné le dos à l'organisation.

« Des gens qui ont suivi notre message ont tenté de changer leurs valeurs fondamentales, écrivent-ils. Cela leur a causé du tort, à eux et à leur famille. Même si nous avons agi de bonne foi, nous avons depuis compris à quel point ce message mène à l'isolement, à la honte et à la peur, et c'est pourquoi nous voulons nous excuser. »

Pour John Hansen, les fondateurs qui ont renié le groupe font preuve de bon sens en constatant que leurs théories ont causé plus de problèmes qu'ils n'en ont réglé.

« Être gai, c'est déjà assez compliqué comme ça. On n'a pas besoin de se faire dire, en plus, qu'on est fou et qu'on doit être traité. »

COURRIEL  
Pour joindre notre journaliste:  
nicolas.berube@lapresse.ca

sur CYBERPRESSE.CA

**BÉRUBÉ**  
Retrouvez tous les textes de notre correspondant à Los Angeles Nicolas Bérubé sur [www.cyberpresse.ca/correspondants](http://www.cyberpresse.ca/correspondants)

# 4,85% SUR VOTRE ÉPARGNE

## SUPER! (mais faites vite)

Vous êtes plus riche que vous ne le pensez.<sup>MC</sup>

Pour une durée limitée, nous offrons un CPG de 24 mois au taux spécial de 4,85 %\*.

Pour plus de détails, passez à une succursale, visitez [banquescotia.com/ventecpg](http://banquescotia.com/ventecpg) ou appelez au 1-800-213-5166.

Mais faites vite – l'offre se termine le 4 août.



<sup>MC</sup> Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse. © Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse. \* Le taux de 4,85 % s'applique uniquement au CPG de 24 mois à taux spécial, qui est un CPG non remboursable, en dollars canadiens, disponible pour les placements enregistrés et non enregistrés. Un placement minimum de 1 000 \$ est requis. Ce taux est composé annuellement et le paiement se fait à l'échéance. Cette offre ne peut pas être combinée à une autre prime d'intérêt ou à une augmentation discrétionnaire du taux d'intérêt. Le CPG de 24 mois à taux spécial est émis par La Banque de Nouvelle-Écosse, la Société hypothécaire Scotia, la Compagnie Montréal Trust et la Compagnie Trust National. Cette offre se termine le 4 août 2007.

# DES KILOMÈTRES ET DES KILOMÈTRES DE VACANCES...



vroom-vroom

UTILITAIRE SPORT DE L'ANNÉE  
ET MEILLEUR ACHAT  
Le Guide de l'auto 2007



INDICE DE SÉCURITÉ LE PLUS ÉLEVÉ  
LORS D'ESSAIS DE COLLISION\*

## CX-7 GS 2007 À TRACTION INTÉGRALE

LOUEZ À PARTIR DE

**379 \$**

PAR MOIS, POUR 24 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT INITIAL DE 4 995\$

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



CX-9 GT illustré



Tribute GT-V6 illustré

## CX-9 GS 2007 À TRACTION INTÉGRALE

LOUEZ À PARTIR DE

**499 \$**

PAR MOIS, POUR 24 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT INITIAL DE 5 995\$

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Le CX-9 représente le nouveau flambeau de Mazda,  
le véhicule le plus imposant de sa gamme...

Louis Butcher, Journal de Montréal

Le CX-9 n'est pas un CX-7 allongé  
pour accueillir une 3<sup>e</sup> rangée de sièges,  
et le CX-7 n'est pas un CX-9 avec 2 rangées de sièges.  
Ce sont deux véhicules complètement différents.

Motor Trend, novembre 2006

## TRIBUTE GX 2008

LOUEZ À PARTIR DE

**249 \$**

PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT INITIAL DE 2 995\$

- OU - LOUEZ À PARTIR DE

**299 \$**

PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
0\$ COMPTANT INITIAL

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



**mazda**

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

Pour un concessionnaire près de chez vous, visitez le [www.mazda.ca](http://www.mazda.ca) ou téléphonez au 1-800-263-4680.